



République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université SAAD DAHLAB BLIDA 1
Institut d'Architecture et d'urbanisme

MEMOIRE DE MASTER

Discipline : Architecture

Option : HABITAT ET ARCHITECTURE

Thème :

Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré en milieu littoral

Aménagement urbain et architectural de l'interface de la ville de Zeralda avec le front de mer

Conception de 341 logements collectifs intégrés haut standing

Présenté et soutenu par :

Wafa Maria LAZAR

Khaoula DAOUADJI

Sous la direction de :

M. Youcef ICHEBOUBENE

Dr. Archi/Maître de conférences

M. Mostefa DERDER

Architecte (Assistant vacataire)

M. Smain LABAOUI

Géographe/urbaniste (Assistant vacataire)

Mme. Farah BENTOUATI

Architecte (enseignante vacataire)

Année universitaire : 2019/2020

Table des matières :

<u>Remerciements</u>	03
<u>Résumé</u>	06
I. <u>Introduction générale</u>	08
II. <u>Etat de connaissances</u>	
Habitat, architecture et aménagement urbain en milieu littoral	
Introduction	12
Section 1 : Thématique générale Architecture et aménagements urbains en milieu littoral	
Introduction de la section.....	13
1_ Présentation du cas général.....	13
Aspect urbain.....	14
Aspect architectural.....	23
2_ Présentation du cas de la ville littorale algérienne.....	34
Conclusion de la section.....	39
Section 2 : Thématique spécifique Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré en milieu littoral	
Introduction de la section.....	41
1_ Présentation du cas général sur le plan urbanistique et architectural.....	57
2_ Présentation du cas de l'Algérie.....	77
Conclusion de la section.....	79
III. <u>Conclusion générale</u>	80
IV. <u>Références bibliographiques</u>	81
V. <u>Annexe</u> Présentation du PFE (l'intitulé du PFE) + présentation du plan de travail (Introduction + les différentes phases + la conclusion générale)	

Remerciements

Avant tout louange à Allah le miséricordieux pour nous avoir donné la force et le courage d'accomplir ce travail.

A travers ces quelques lignes, nous voulons exprimer au-delà des remerciements, notre profonde reconnaissance et gratitude envers toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

En premier lieu, l'expression de nos amples et sincères remerciements ira à notre encadreur Monsieur ICHEBOUBENE Youcef pour son encadrement, sa disponibilité, ses orientations et conseils. Nous remercions très chaleureusement également, les membres de jury qui nous ont fait l'honneur de lire, d'examiner et d'évaluer ce travail.

L'expression de notre profond respect et nos plus chaleureux remerciements iront également à Monsieur Smain LABAOUI, Monsieur Mostefa DERDER et Mme Farah BENTOUATI ainsi que tous les enseignants du département d'architecture de Blida pour tout ce qu'ils nous ont appris durant notre cursus.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

A l'homme de ma vie,

Mon très cher papa, Tu as toujours été présent pour moi, dans les pires et les meilleurs moments de ma vie, tu m'as toujours guidé vers le bon chemin, tes sacrifices pour ma réussite, tes conseils, tes morales, ta présence, ton affection et ton amour ont toujours constitué ma force, les mots ne suffiront jamais pour te remercier, que Dieu te protège et te garde pour moi, je t'aime mon papi chéri.

A ma source de vie,

Ma très chère mama, Tu as toujours été ma source d'inspiration, mon exemple dans cette vie, présente et forte quoi qu'il arrive, tendre et bienveillante, confidente, amie, ton amour, ton affection, tes conseils et tes orientations ont toujours représenté une force et un point d'appuis pour moi, quoi que je dise je ne saurais te remercier, que Dieu te protège et te garde pour moi, je t'aime mamati chérie.

A mon très cher frère et mes très chères sœurs que j'adore,

Ismail, Houda et Widadou qui ont toujours été présents pour moi, pour leur aide, leur encouragement et leur soutien moral, et à qui je souhaite plein de réussite, que Dieu vous protège et vous garde pour moi, je vous aime fort.

A mes petits lapins Walaou, Hibou, Maram et Sofie, vous êtes ma source de bonheur, des petits bouts de sucre, je vous aime énormément, que dieu vous garde pour moi.

A mes meilleures amies, Mimi et Mira, merci d'être toujours là pour moi, une présence chaleureuse, bienveillante, qui sait me faire du bien, vous me connaissez mieux que quiconque et c'est réciproque, je vous aime.

A mon cher binôme Khaoula pour son sérieux, sa patience, sa sympathie et son amitié.

A tous les professeurs du département d'architecture, que j'ai eu le plaisir de rencontrer durant mon cursus, pour tout ce qu'ils m'ont appris.

Un grand merci à tous.

Maria.

Dédicaces

Tout d'abord je remercie DIEU tout puissant de m'avoir donné la patience d'aller jusqu'au bout du rêve.

Je dédie ce modeste travail à celle qui m'a donné la vie, le symbole de tendresse, qui s'est sacrifiée pour mon bonheur et ma réussite, à ma mère.

A mon père, école de mon enfance, qui a été mon ombre durant toutes les années des études, et qui a veillé tout au long de ma vie à m'encourager, et à me donner l'aide et à me protéger

Que dieu les gardes et les protèges

A mes deux chers frères Idriss et Ilyes, A ma très chère amie et sœur Nabila

A mon cher ami Ghali, merci pour ta présence et ton encouragement.

A tous mes amies et amis : Rania, Meriem, Katia, Akram et Ismail que j'ai eu l'honneur de les rencontrer et qu'ils ont su toujours m'épauler, m'encourager et me faire oublier toutes les difficultés endurées pendant nos cursus d'études, j'ai passé une scolarité exceptionnelle avec vous, riche d'enseignements, et d'expériences de rencontres, je veux ici dire ma sincère amitié.

A ma chère amie et binôme Maria, Ce travail n'a pu être mené à bien qu'avec ta patience, ta motivation et ton soutien inestimables

Et un grand merci à l'architecte Berech Mohamed pour votre soutien, vous avez grandement facilité notre travail

Khaoula

RESUME

Le présent mémoire s'insère dans une thématique générale de l'architecture et de l'urbanisme en milieu littoral qui se réfère comme étant un milieu très fragile et se caractérise par une urbanisation particulière et assez sensible à cause de sa situation, son orientation et ses composants liés à la mer. Cela met en évidence la conception architecturale et urbanistique dans ce milieu qui va faire ressortir l'interaction entre la ville et la mer.

Cette interface ville/mer est soumise à des réaménagements constants et des planifications spécifiques ainsi qu'une gestion des aménagements existants pour but de valoriser, protéger et entretenir le territoire.

Ce travail va élaborer un ensemble de recherches concernant l'urbanisation et l'architecture en milieu littoral, ainsi qu'une recherche concernant l'habitat collectif intégré en s'appuyant sur la mixité, et démontrer ses propos à travers plusieurs exemples au pourtour de la méditerranée.

Mots clés : Architecture, Urbanisation, Littoral, Habitat intégré, Habitat collectif.

Abstract :

This thesis is part of a general theme of architecture and urban planning in the coastal environment which refers to being a very fragile environment and is characterized by a particular and fairly sensitive urbanization because of its location, orientation and its components linked to the sea. This highlights the architectural and urban design in this environment which will underline the interaction between the city and the sea.

This city / sea interface is subject to constant redevelopment and specific planning as well as management of existing developments with the aim of enhancing, protecting and maintaining the territory.

This work will develop a set of research concerning urbanization and architecture in the coastal environment, as well as research concerning integrated collective housing based on diversity, and demonstrate that through several examples around the the mediterranean.

Keywords: Architecture, Urbanization, Coastline, Integrated housing, Collective housing.

I. Introduction générale

« L'architecture est une science qui doit être accompagnée d'une grande diversité d'études et de Connaissances par les moyens desquels, elle juge tous les autres arts qui lui appartiennent »¹.

Le présent master en architecture vise à fournir une éducation holistique de qualité en la matière, promouvoir l'excellence dans la pratique architecturale, la durabilité et la préservation, à travers l'introduction des connaissances essentielles et des compétences de base, puis de s'appuyer sur cette base avec des connaissances professionnelles de plus en plus raffinées et des capacités professionnelles avancées.

Le programme inclut des travaux dirigés, avec un projet de recherche en conception dirigée (mémoire) axé sur les intérêts architecturaux émergents de l'étudiant, ce qui promeut la capacité de travailler en collaboration vers une conception synthétique qui intègre la compréhension des besoins programmatiques, les connexions contextuelles, environnementales, les défis technologiques et la signification historique et théorique. Ainsi qu'il vise également à inculquer la valeur de l'apprentissage tout au long de la vie

À la fin de ce programme d'études, le Master en Architecture prépare les diplômés à poursuivre deux chemins :

1. Une carrière académique à travers une thèse doctorale, où les étudiants auront la capacité de mener des recherches indépendantes et dirigées pour recueillir des informations sur les problèmes d'architecture et de planification urbaine
2. Une carrière professionnelle menant à l'obtention d'un permis d'architecte à travers des connaissances professionnelles basées sur la pratique, qui préparent les diplômés à l'emploi dans la profession d'architecte

A savoir que les deux sont indissociables, L'architecture est une discipline autant théorique que pratique, tel qui est affirmé par Vitruve « *L'architecture ... Elle est le fruit de la pratique et de la théorie, la pratique est la conception même continuée et travaillée par l'exercice, qui se réalise par l'acte donnant à la matière destinée à un ouvrage quelconque la forme que présente un dessin. La théorie, au contraire consiste à démontrer, à expliquer la justesse, la convenance des proportions des objets travaillés* »² Vitruve, 1^{er} siècle av. J.C

De toute les options qu'offre l'institut d'architecture et d'urbanisme de l'université Blida1 , notre choix s'est porté sur l'option Habitat et architecture dont les objectifs de la formation est d'enseigner des bases théoriques et des méthodes de lecture de l'habitat et de l'organisation structurelle du territoire et des tissus urbains, définissant la nature de l' « organisme urbain », fortement spécialisé et hiérarchisé dans la production d'espaces à habiter et d'espaces d'activités, représentant l'habitat humain urbain. La reconnaissance dans le processus de formation spontanée de l'organisme territorial et du tissu urbain, des différents types d'habitat et ce, suivant les grandes régions typologiques en Algérie.

Formation de spécialistes de haut niveau capables de réaliser la reconnaissance des différentes échelles des transformations anthropiques, édifice, ville, territoire, d'établir les articulations entre

¹ Les dix livres d'architecture de Vitruve, avec les notes de Perrault, Volume 1

² Les dix livres d'architecture de Vitruve, avec les notes de Perrault, Volume 1

ces échelles, et de produire un habitat qui répond aux besoins de la société Algérienne, tout en observant des normes de qualité de haut niveau.³

Ces objectifs s'inscrivent dans un contexte national de besoins en habitat où cette spécialité se doit de fournir une formation adéquate qui permettra de participer à la résorption de la crise du langage architectural, et de la production de l'espace anthropique, en Algérie, de même que l'accent sera mis sur des scénarios qui présenteront des alternatives aux méthodes actuelles de production de l'habitat, afin d'arriver à une production de qualité et avec une expression d'authenticité gage de valeur et de reconnaissance identitaire à l'échelle internationale.⁴

Notre choix s'est porté sur l'Atelier habitat et architecture en milieu littoral, une option qui s'intéresse plus précisément au rapport Site /projet.

Le « site » d'après le dictionnaire de l'académie française, et dans le sens qui nous intéresse ici, correspond à la « configuration du lieu ou du terrain où s'élève une ville, un village, une station, un monument, ou est construite une route, manière dont l'objet géographique s'inscrit dans le lieu qu'il occupe par rapport à son environnement immédiat. L'environnement d'un site d'un projet se réfère quant à lui à l'ensemble des choses qui se trouvent aux environs, autour de quelque chose »

Lorsque l'architecture est (destinée à être) construite, elle ne peut échapper au site et à ses contraintes, lorsqu'on prend connaissance d'un projet architectural, les deux paramètres que l'on recherche en premier sont le programme – de quoi s'agit-il – et le site -ou est-ce que s'est construit- mener une analyse c'est en dévoiler les composantes, ce qui fait son essence.

En effet, l'acte de construction ne se rapporte pas uniquement au fait de construire sur un site avec des caractéristiques uniquement et purement physiques, c'est également construire dans un milieu constitué de données contextuelles impalpables, il s'agit aussi d'appréhender la géographie du lieu, le climat, la structure urbaine et ses grandes problématiques actuelles, les modes de vie des habitants- qui sont pour tout projet forcément singuliers

Lapierre définit le contexte d'un projet comme « relation mutuellement constitutive, dialectique entre un lieu et un bâtiment ... fondatrice de tout acte architectural authentique »

Nous comprenons dès lors que le contexte n'est pas seulement un ensemble passif de données, mais qu'il intègre en son sein la notion de lien, le lien entre le projet et son site

Il ne faut pas entendre la notion de contexte uniquement comme le lieu physique dans lequel est érigé un édifice, ou comme la relation de l'édifice avec les éléments matériels ou structurels d'une ville (d'un environnement quel qu'il soit), l'architecture est un système relationnel, l'enjeu pour l'architecte étant non seulement de définir des formes, mais la pertinence politique, sociale et économique de son projet à ses différentes échelles d'intervention, de l'édifice au paysage, du tissu urbain au territoire.

Le contexte donne vie au projet architectural, et inversement l'architecture participe à enrichir le contexte, ces deux notions sont donc liées et ne peuvent être étudiées séparément.

³ <https://www.univ-blida.dz/images/DetailFormationMaterHabitat.pdf>

⁴ <https://www.univ-blida.dz/images/DetailFormationMaterHabitat.pdf>

« Un bon projet est celui qui s'intègre dans son contexte, et profitable pour son environnement immédiat »⁵

La notion Site/Projet produit un ensemble logique, cohérent, durable et adapté aux différentes situations des activités quotidiennes des usagers. La combinaison des énoncés formulés de façon stricte par le programme, les données des milieux - physique, humain et urbain -, les impératifs financiers et les valeurs culturelles dominantes se retrouve, de façon plus ou moins lisible, dans l'objet architectural, ou dans son mode de fonctionnement.

L'atelier architecture et habitat en milieu littoral, comme l'indique son nom, s'intéresse à l'espace littoral comme site d'étude, dont la notion site/projet doit être prise en considération vu la complexité de cette espace, le conflit de ses usages, ses activités et ses caractéristiques qui lui permettent de se mettre en évidence afin d'être beaucoup plus attractif et accueillant, il est donc un espace convoité, mais aussi un espace fragile et limité
Les littoraux sont de loin les zones de peuplement privilégiées par les hommes.

Cette littoralisation du peuplement est surtout manifeste depuis le milieu du XXe siècle. C'est à partir de 1945 que les populations littorales augmentent très fortement, et le phénomène s'est encore accéléré dans les trente dernières années. Les groupes humains s'y installent pour travailler ou pour profiter d'un environnement perçu comme plus agréable.

Les littoraux ont toujours été le siège d'activités multiples, ce qui explique leur peuplement préférentiel. Depuis la plus haute Antiquité, la pêche permet de nourrir les populations. Plus récemment encore, l'aquaculture – c'est-à-dire l'élevage de poissons, de coquillages ou de crustacés – s'est développée à tel point que plus de la moitié du poisson consommé dans le monde est en fait du poisson d'élevage.

Le commerce maritime remonte également très loin dans l'Histoire. Au départ simple cabotage, le commerce maritime est aujourd'hui d'échelle mondiale. Les navires spécialisés permettent d'acheminer n'importe quelle marchandise : supertankers pour le pétrole, minéraliers pour le minerai, ou encore porte-conteneurs, véritable révolution du transport maritime ; Le transport maritime a atteint une telle efficacité (faible coût, grandes quantités, régularité, fréquence) que les activités économiques modernes se concentrent de plus en plus sur les littoraux, pour être au plus près des ports.

Avec le développement du tourisme, au XXe siècle, les littoraux font figure d'espaces privilégiés car le tourisme balnéaire est un type très recherché. Avec l'élévation du niveau de vie et la réduction du temps de travail, donc le développement des loisirs, les espaces littoraux accueillent des touristes toujours plus nombreux, qui obligent à des aménagements de grande ampleur.

De ce fait nous dirons que le littoral représente l'espace le plus vulnérable, et le plus complexe, particulièrement quand il s'agit d'intervenir sur le plan architectural et urbanistique.

Dans le cas de l'Algérie, il faut dire qu'aujourd'hui les situations décriées par nombreux spécialistes dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme, dans notre pays, sont : l'habitat, qui en plus de l'offre qui n'arrive toujours pas à satisfaire la demande, l'architecture, le confort, etc. ne contentent pas. Le patrimoine, particulièrement le patrimoine bâti et urbain qui est souvent peu valorisé, pour

⁵ Dominique Rouillard, Claude PRELORENZO et René BORRUEY « Territoire, villes et Architecture balnéaire : l'exemple de la grande Motte ».

ne pas dire à l'abandon. Et plus complexe encore, l'aménagement de notre espace littoral où les deux situations suscitées (l'habitat et le patrimoine) sont plus alarmantes. Ainsi, l'image de notre littoral est désolante.

En effet, ce qui constitue notre problématique, c'est que face à une urbanisation non contrôlée, issue d'interventions peu réfléchies, des effets indésirables sont préoccupants, empiètements sur des espaces censés être protégés ; le paysage bâti de valeur patrimoniale ne cesse de se dégrader jusqu'à voir cette belle architecture et ce bel urbanisme dont jouissaient jadis nombreuses villes du littoral, est envahi de nos jours par des extensions très typiques, souvent sans rapport avec les spécificités évidentes du littoral ; nombre d'espaces naturels de grande valeur sont envahis par la construction (les sites verts), et d'autres pollués (les plages, les cours d'eau) ; etc. Certains espaces qui étaient autrefois espace d'accueil, de convivialité et lieu privilégié de la vie, à force n'inspirent que dégoût et sont devenus par le temps répugnants et hostiles à la vie normale.

Pour répondre à la problématique posée, on doit comprendre d'abord que l'habitat en milieu littoral représente un défi pour certains, car ça concerne non seulement un milieu qui se considère plutôt fragile et vulnérable, mais aussi savoir comment bien intégrer de l'habitat en ce territoire sans affecter son environnement immédiat. Une intégration assez complexe car comme l'évoque Jean Nouvel « *Chaque lieu, voire même chaque quartier, a son architecture* », et pour le littoral, un aménagement bien étudié doit être prévu en se basant sur tous les aspects qu'offre ce milieu, du côté touristique, commercial ou même social. En prenant compte aussi de la densification assez élevée aux villes littorales, puisque les gens s'y installent beaucoup plus pour trouver du travail et chercher un mode de vie confortable avec tous les commodités qu'offre ce lieu, de l'habitat est recommandé dans ce cas mais pas d'une façon anarchique et aléatoire ou même comme on retrouve le plus souvent en Algérie ; de l'habitat densifié pour répondre aux besoins du peuple et de la démographie qui ne cesse d'augmenter, mais plutôt de l'habitat qui valorise la qualité qu'à la quantité tout en respectant la loi et la réglementation dictée par le PDAU et POS de la région et ainsi offrir au peuple du logement adéquat et confortable avec les équipements qui vont avec pour une vie meilleure et paisible.

En effet cette situation de notre littoral nous a motivé à choisir l'atelier architecture et habitat en milieu littoral, afin de participer en tant que professionnelle à redonner à ces villes littorales algériennes la vie agréable dont elles jouissaient autrefois.

Ce mémoire se compose de :

1. **Une introduction générale** comprend la présentation du master « Architecture et habitat en milieu littoral », ses objectifs, choix et motivation du master, ainsi que la problématique posée et ses hypothèses et solutions.
2. **Un état de connaissances** intitulé « *habitat, architecture et aménagement urbain en milieu littoral* ». Il est composé de deux thématiques :

Une thématique générale en section 1 intitulé « *Architecture et aménagement urbain en milieu littoral* » qui consistera à une décortication des éléments indicateurs qui donnent un aspect particulier à l'architecture et l'urbanisme du milieu littoral à l'échelle méditerranéenne (cas général) et à l'échelle de l'Algérie. Notre hypothèse à travers cette thématique est d'explicitier les particularités architecturales et urbaines en ce milieu littoral.

Une thématique spécifique en section 2 intitulé « *Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré en milieu littoral* » cette thématique dite spécifique sera étudiée de la même manière que la générale en allant de l'échelle de la méditerranée jusqu'à l'échelle d'Algérie, cela nous permettra d'accueillir les informations nécessaires pour concevoir le projet. Il s'agit de notre deuxième hypothèse à travers laquelle nous explicitons les particularités de l'habitat en milieu littoral, particulièrement sur le plan architectural et urbain.

3. Une conclusion générale

4. Une liste bibliographique

5. Et enfin, le PFE qui sera joint en annexe, où nous allons présenter et analyser notre cas d'étude et notre intervention (l'interface de la ville de Zeralda avec son front de mer).

II. ETAT DE CONNAISSANCES

Habitat, architecture et aménagement urbain en milieu littoral

Le milieu littoral est un lieu majeur des loisirs, de concentration du peuplement et une interface fondamentale de l'économie mondialisée par les échanges nationaux, régionaux et internationaux. C'est un espace attractif, soumis à divers conflits d'usage. Comme le clarifie Malika Maghfour Kacemi « *c'est une zone de conflits d'usage où de nombreuses activités doivent cohabiter* »⁶ et c'est ce qui fait de lui un **espace Particulier**

Le littoral est l'espace le plus vulnérable, particulièrement quand il s'agit d'intervenir sur le plan architectural et urbanistique. Et la problématique de l'habitat est très significative tant sur le plan de la demande et de confort architectural et urbain.

À travers cet état de connaissances, nous aborderons dans une première section « **la thématique générale** » intitulée, « *architecture et aménagement urbain en milieu littoral* », à travers laquelle on aura une connaissance générale du littoral sur le plan urbain et architectural ainsi qu'une identification, compréhension et explication des facteurs, contraintes et problèmes marquant la production architecturale et urbanistique des villes littorales.

Puis « **la thématique spécifique** » dédiée à la présentation des particularités architecturales et urbaines de l'habitat en milieu littoral

Les exemples traités seront choisis, particulièrement sur le pourtour de la méditerranée comme cas général, ainsi dans le cas de l'Algérie, la ville littorale Algérienne sera prise en considération dans notre démarche surtout dans la période post-coloniale.

⁶ Kacemi, M. (2004). Recommandations pour l'élaboration des PDAU et des POS dans les zones littorales, Dar El Gharb

Section 1 : Thématique général

Architecture et aménagements urbains en milieu littoral

Introduction de la section

Les zones littorales, particulièrement méditerranéennes représentent à la fois un terrain essentiel d'activité humaine et économique, mais aussi un potentiel vital de ressources naturelles, renouvelables ou non. Sa richesse a engendré des activités multiples et a suscité des intérêts souvent contradictoires, et génère des conflits d'usage et des dysfonctionnements. Le littoral méditerranéen, notamment en Algérie. Est soumis à des pressions : Enjeux financiers, risques climatiques, pollutions et préservation de l'eau.

Cet espace qui revêt des caractéristiques physiques, environnementales, socio-économiques, géostratégiques et patrimoniales très variées, nécessite une grande réflexion quand il s'agit d'intervenir sur le plan architectural et urbanistique, c'est ce qui fait de lui un espace singulier

II/1_ Présentation du cas général

« Le littoral est un paysage qui change sans cesse. L'homme et la nature sont les raisons de ces modifications. Les littoraux évoluent très vite et sans discontinuer, plus rapidement que n'importe quel autre paysage. C'est un milieu en pleine mutation ou ses limites sont variables. Le lien qu'entretient l'homme et la mer se fait à travers l'architecture et la nature. L'homme a développé des techniques pour pouvoir s'intégrer, survivre et résider dans des milieux inhospitaliers. Il a créé des milieux artificiels, pour faire un monde à son image, pour ses envies. La relation entre l'homme et le monde se fait par la connaissance technique et l'architecture avant tout. L'architecture est un outil technique en rapport avec son milieu, qui discute avec son environnement. Dans cette circonstance ci, le littoral n'est plus exclusivement un milieu naturel ni un milieu artificiel mais la combinaison des deux. »⁷

Figure 1 : présentation des pays bordant la mer méditerranée



Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Mer_M%C3%A9diterran%C3%A9e#/media/Fichier:Carte_Mediterranee_02.jpg

Commentaire sur la figure 1 :

Notre étude sera basée sur les pays bordants la méditerranée occidentales tels que l'Algérie, Tunisie, Maroc sur la rive sud et France, Espagne, Italie, Grèce sur la rive nord.

⁷ Ecole nationale supérieure d'architecture de Bretagne, 2017.

La Méditerranée dispose d'un littoral privilégié, qui explique sa forte attractivité. La diversité et la richesse du patrimoine historique, culturel, naturel et paysager. Une mer avec un climat doux et ensoleillé en hiver a été à l'origine du tourisme sur la côte méditerranéenne au XIXe siècle, avec la création des premières « villes d'hiver ». Le climat chaud et sec en été a permis l'essor considérable du tourisme balnéaire pendant la seconde moitié du XXe. Les villes méditerranéennes se caractérisent également par une atmosphère particulière : les sons, les odeurs, les couleurs du cadre bâti, l'ambiance des marchés, le climat, la lumière...une atmosphère vivante.⁸

Cela constitue un meilleur objet d'étude pour montrer les spécificités de l'espace littoral sur le plan architectural et urbanistique

Aspect Urbain :

Formes de développement urbain des villes littorales :

« ... la forme urbaine n'est jamais une donnée à priori, elle est toujours construite, un objet d'étude construit à partir d'une hypothèse de définition, d'une représentation, d'un point de vue sur la forme : une forme urbaine comme la forme du tissu ou une forme urbaine comme la forme des tracés. Ces deux acceptions ont dominé les études morphologiques réalisées surtout dans les écoles d'architecture (Italie, France) ... »⁹

Chaque forme d'urbanisation a ses propres caractéristiques qui guident l'aménagement des villes littorales, parmi elles on cite la plus évidente et importante qui est l'eau ; un élément fort d'identité urbaine.

La forme urbaine (l'environnement bâti) est le produit de l'articulation des aménagements effectués à différentes échelles (agglomération, quartier, rue et bâtiment) en lien avec l'occupation humaine du territoire. Elle se reflète dans les modes de vie qu'elle génère et est caractérisée par les éléments suivants : Le tissu urbain, qui englobe les voies, les îlots, les parcelles/ Le cadre bâti, qui se définit grâce à l'implantation, au gabarit et à la volumétrie des bâtiments/ La densité et la compacité/ La façon dont sont distribués les activités et les équipements/ Et enfin les autres réseaux qui s'ajoutent au réseau viaire.

Selon P. Claval (in Paskoff, 1993), l'aménagement du territoire relève « d'un ensemble de mesures concertées qui règlent l'utilisation de l'espace et son équipement de manière à assurer le plein épanouissement des individus, à faciliter la vie sociale en minimisant les frictions qui résultent de la distance ou du rapprochement d'activités antinomiques et à éviter les perturbations de l'équilibre naturel dont la destruction serait, immédiatement ou à terme, nuisible à la collectivité ».

Spécifiquement pour l'espace littoral, c'est ainsi

« L'ensemble des interventions matérielles opérées sur une côte en vue de l'adapter au mieux aux usages que l'on désire en faire », affirme JP. Pinot (1998)

Le littoral est un espace géographique nécessitant un aménagement spécifique, qui peut se concevoir sans une réelle prise en compte des impératifs écologiques, indispensables au maintien des écosystèmes, et des potentialités économiques.

⁸ COLLETA Teresa, « une réflexion sur l'esprit du lieu de la ville méditerranéenne », revue aménagement et nature, numéro 121.p33

⁹ Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine-Albert Levy

La notion d'aménagement recouvre l'ensemble des transformations matérielles volontaires des lieux, afin de rendre plus conformes les dispositions naturelles de ces lieux au cadre de gestion que l'on veut créer au sein même de ces lieux.

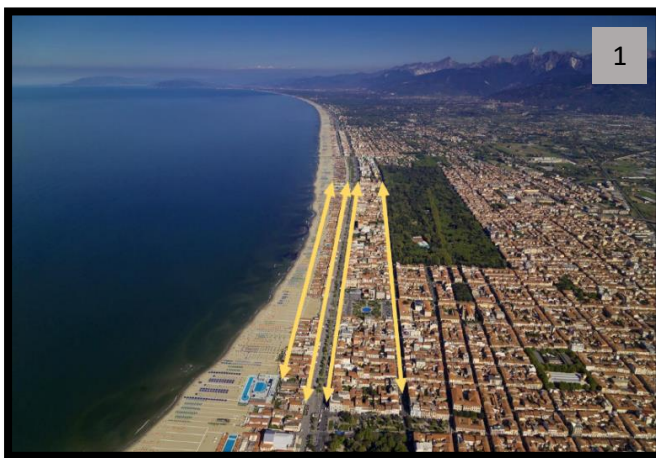
Une tendance que l'aménagement des villes littorales a connue auparavant est le développement **parallèle à la mer**, là où c'est la mer qui structure les différentes constructions, pour un but d'avoir une vue dégagée sur la mer et avoir pied sur l'eau en ce qui concerne les activités économiques liées au rivage comme le tourisme balnéaire et pour cela il fallait une implantation sur le littoral. Et au cas de rencontre d'obstacles, qui empêche l'extension de la ville.

Il est possible également que cette forme change le sens de son développement pour aller **perpendiculairement** ou **satellitaire**, et ce dernier n'est par particulier au littoral car on peut retrouver ce genre de développement ailleurs qu'au rivage.

Aujourd'hui, on trouve dans de nombreuses villes côtières dans le monde une nouvelle forme de développement : **l'empiétement sur mer** qu'il s'agit de créer un nouveau lieu de vie via un prolongement sur la mer.

Le développement parallèle à la mer détient sa source majeure de la mer, car cet agencement suit un tracé linéaire assurant ainsi une continuité parfaite au trait de côte, offrant une relation physique et visuelle en créant des parcelles avec des percées perpendiculaires à la mer, et elle est souvent assurée par la nature du site lui-même que ce soit plat ou même parfois accidenté

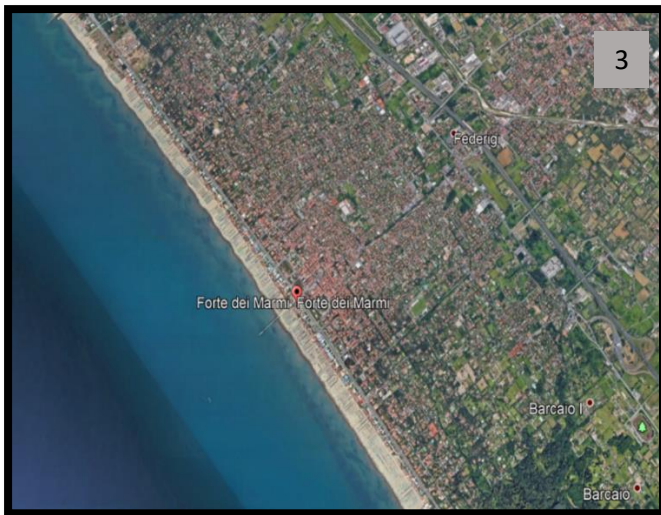
Figure 2 : illustrations des vues sur l'exemple de la forte dei marmi, (Italie).



Source : <https://www.panorama-immobiliare.com/it/> - édité par l'auteur



source : <https://www.hotellapigna.de/de/hotel-versilia.php>



Source : image Google Earth



Source : <https://www.alamyimages.fr>

Commentaires de la figure 2 :

Forte dei Marmi représente une des destinations touristiques les plus exclusives et mondaines d'Italie.

C'est, au Nord de la riviera, la plus distinguée des stations balnéaires de la Versilia. Une belle forêt de pins, des cabanes de couleur alignées le long de la plage, au nord les montagnes ligures qui plongent dans la mer.

Le site plat de cet espace littoral, exposé à des courants marins favorables, permet d'avoir un lotissement parfaitement régulier, muni d'une allée parallèle à la mer pour des promenades et des espaces de regroupements. Doté d'une plage, une allée pour des services tels que des restaurants et des grands bains publics, une allée réservée pour les voies mécaniques et piétonnes et enfin des villas placées à l'arrière de tous ses derniers avec des placettes et des hôtels.

Figure 3 : illustrations des vues sur l'exemple de la ville de Cannes, (France).



Source : <https://www.vip-charter->



Source : <https://www.travellingking.com/exclusive->



Source : google maps



Source : <https://www.welcometocannes.fr/fr/decouvrez->

Commentaires de la figure 3 :

Les images montrent le développement urbain de la ville de Cannes qui s'est organisé le long du rivage, bien avant 1891. De nombreux riches venus d'Angleterre, d'Italie et même de l'aristocratie française ont bâtis leurs fastueuses villas sur le long du littoral, afin de disposer d'un air pur où ils peuvent se promener à loisir et vivre aux charmes de la méditerranée, introduisant ainsi le tourisme balnéaire ou de plaisance.

Le développement perpendiculaire à la mer a deux facteurs principaux qui incitent à ce type de développement qui sont la topographie et la morphologie du site car cela impose aux constructions de s'adapter au relief en évitant les obstacles physiques et naturelles comme les zones non aedificandi et les servitudes tel que les cours d'eau, les axes routiers, les lignes électriques, les forêts, les terres agricoles...etc. en construisant perpendiculairement aux établissements parallèles à la mer.

Figure 4 : illustrations des vues sur l'exemple de la ville de Santorin, Grèce.



Source : <https://www.travelstore.tn/voyages/grece/athenes->



Source : <https://lacompaniedescartes.fr/products/carte->



Source : <https://www.allibert-trekking.com/voyage/cyclades-randonnee-naxos>

Commentaires sur la figure 4 :

Les villes qui se développent perpendiculairement à la bande côtière se situent généralement sur des sites accidentés ou/et montagneux, comme le cas de Santorin, où c'est difficile de construire à cause de la morphologie du terrain. Les risques naturels qui sont des obstacles existants, empêche le développement de la ville et l'oblige de s'éloigner de la côte et encourage plutôt les constructions sur les hauteurs pour éviter les dégâts.

Santorin est l'île la plus grande et la plus peuplée d'un petit archipel volcanique comprenant quatre autres îles, auquel on donne parfois son nom (archipel de Santorin). Elle constitue l'un des principaux lieux touristiques de la Grèce, avec ses villages blancs à coupes bleues perchés au sommet des falaises, ses panoramas sur les autres îles et ses sites archéologiques, notamment ceux de la ville antique de Théra et d'Akrotiri où furent retrouvées des ruines minoennes.

Figure 5 : illustrations des vues sur l'exemple de la riviera italienne.



Source : <https://www.ampersand.fr/detail.php?id=6461>



Source : <https://www.bellitalie.org/ligurie.html>

Commentaires sur la figure 5 :

La Ligurie est une région en forme de croissant, au nord-ouest de l'Italie. Son littoral méditerranéen est connu sous le nom de Riviera ligure.

La Ligurie est une bande côtière qui s'étend dans les montagnes de l'arrière-pays sur 30km environ. Ces images montrent un beau paysage, un mélange parfait de ciel, terre, mer et architecture, exprimant un développement perpendiculaire à la mer, là où la forme et caractéristique géographique du relief ont généré l'établissement humain.

L'extension vers la mer est une tendance actuelle des développements urbains des villes côtières qui cherchent à étendre leur territoire en envahissant la mer en raison de l'indisponibilité chronique de terrain d'extension dont la ville a besoin pour créer des zones de développements futurs.

Comme le cas de la ville de Monaco, qui se trouve coincée entre la montagne et la Méditerrané, et recherche des mètres carrés afin de répondre aux demandes qui ne cessent d'augmenter.

Figure 6 : illustrations des vues sur l'exemple de la ville de Monaco.



Source : <https://www.batiactu.com/edito/monaco-lance->



Source : <https://lemag.bureauveritas.fr/monaco-principaute->

Commentaires sur la figure 6 :

Des maisons flottantes, des villes paquebots avec aéroports, des cités immergées... Pour gagner de l'espace sur la mer, les urbanistes imaginent les projets les plus fous. Les uns parlent de défis scientifiques pour désengorger les zones surpeuplées, les autres crient à la bombe à retardement écologique. Au large de Monaco, un cube semble, de loin, posé sur l'eau. Il s'agit de la première pierre d'un chantier titanesque qui fera émerger tout un quartier sur la mer. Ce projet va prendre forme sur six hectares qui seront ajoutés sur mer. Ce dernier sera composé d'un éco quartier, de logements, d'équipements publics, d'un parking public, d'un parc d'un hectare, d'une promenade littorale et d'un petit port de plaisance.

Aménagements urbains spécifiques des villes littorales :

Le littoral détient un aménagement urbain spécifique qui prend en considération ses contraintes en présence de la mer.

En premier lieu, on retrouve les aménagements urbains propres au littoral, liés directement au front de mer comme les ports ou des gares maritimes, qui maintiennent un rapport entre la mer et la ville. Aussi on retrouve d'autres aménagements qui nécessitent la proximité du rivage en raison de leurs fonctions comme des écoles de formations maritimes, plongée sous-marine, la pêche, etc.

Figure 7 : illustrations des aménagements propres au littoral



Source : photo prise de Google Earth



Source : <https://www.marinetraffic.com/fr/ais/details/ports/7>



Source : <https://www.webtenerife.fr/propos-tenerife/lile/communes/guia->

Commentaires de la figure 7 :

Image 01 : L'École Royale Navale de Casablanca – ERN Casablanca – est un établissement supérieur de formation des officiers de marine.

Image 02 : Située sur la côte de la mer Égée, Izmir est la troisième plus grande ville de la Turquie et son deuxième port. Autrefois connue sous le nom de Smyrne, son histoire remonte à environ 3000 ans av. J.-C. Aujourd'hui, Izmir est une ville moderne à l'esprit européen qui sert de point de départ pour des visites à Ephesus, Pergamum et Asclepion, situés à proximité

Image 03 : La promenade maritime de Playa San Juan en Espagne de deux kilomètres de long environ équipée de cafétérias et restaurants pour créer un endroit parfait pour découvrir les charmes de la plage et reprendre ses forces.

En deuxième lieu, on retrouve des aménagements urbains particuliers à la ville littorale par leur emplacement, leur orientation ou leur traitement architectural et urbain, tel que des espaces publics urbains, des lieux de rencontres ou de bavardes, qui sont conçus afin d'assurer une relation visuelle avec la mer.

Pour offrir une vue panoramique à la mer, les terrasses et les places tendent à laisser un côté entièrement ouvert à cette dernière, en orientant aussi leur mobilier vers elle.

Les percées visuelles, créent une séquence dans la ville pour montrer l'interaction entre l'activité de la ville et la quiétude de la mer, en assurant la ventilation des tissus urbains.

On peut estimer ses aménagements comme une interrelation entre le citoyen et le paysage.

Figure 8 : illustrations des aménagements urbains spécifiques au littoral.



1

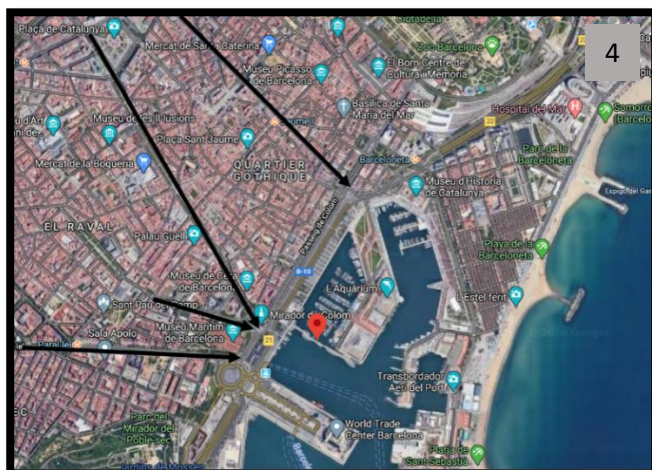


2

Source : <https://www.minube.net/photos/place/3644269>



3



4

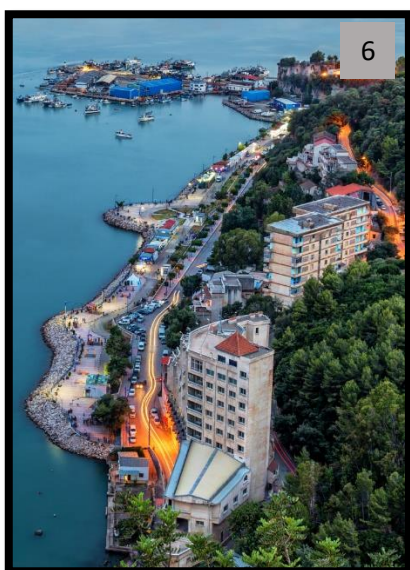
Source : <https://www.live.traveldk.com/destinations/europe/spain/>

Source : image prise de Google Earth



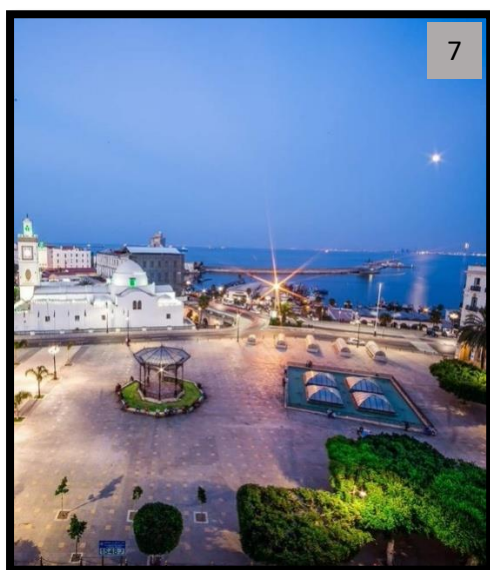
5

Source : <http://hirondelle->



6

Source : <https://web.500px.com/BRISE->



7

Source : https://twitter.com/discover_dz/s

Commentaire sur la figure 8 :

Image 1 et 2 : représente le belvédère de Edouardo Fripo Gêne en Italie, Le vieux Gênes, loin d'être muséifié, demeure un quartier populaire et métissé, offrant aux touristes son lot de promenades pittoresques. Adossée à la colline et tournée vers la mer, la ville de Christophe Colomb regorge de palais, de musées, d'églises baroques, de petites boutiques et de restos où se régaler d'une cuisine à la savoureuse simplicité.

Image 3 et 4 : montre la carte de l'avenue Rambla en Espagne, de 1.8km de longueur, constitue la principale promenade de la ville. Cette percée commence par la place de Catalogne, ensuite sur la place Boqueria et se termine sur Rambla dal Mar qui continue la percée sur mer.

Image 5 : représente les terrasses de Sidi Bou Saïd en Tunisie en forme de gradins afin de profiter d'une vue sur mer et le port.

Image 6 : montre la brise de mer à Bejaïa, aménagée avec des aires de jeux et des kiosques.

Image 7 : montre la place des martyrs à Alger, considérée comme la première place conçue à Alger par l'armée française, aménagée en terrasse qui donne sur la mer.

Aspect architectural :

La présentation de la ville littorale sur le plan architectural, nous renvoie à plusieurs visions sur l'architecture en général que nous devons observer avant de passer à une quelconque production dans l'espace.

L'architecture en milieu littoral est caractérisée par sa forme, son traitement de façade, ses matériaux de construction ainsi que les différents décrochements dans les volumes, avec des grandes ouvertures, et l'utilisation de grandes terrasses, des balcons, loggias...etc.

« Le lien qu'entretiennent l'homme et la mer se fait à travers l'architecture et la nature. L'homme a développé des techniques pour pouvoir s'intégrer, survivre et résider dans des milieux inhospitaliers. Il a créé des milieux artificiels, pour faire un monde à son image, pour ses envies. La relation entre l'homme et le monde se fait par la connaissance technique et l'architecture avant tout. L'architecture est un outil technique en rapport avec son milieu, qui discute avec son environnement »¹⁰

Localisation et orientation du bâtiment :

Le choix d'une implantation et sa localisation ainsi que son orientation, dépend du projet lui-même et ses exigences, en prenant en considération l'ensoleillement et les vents dominants ainsi que toutes les vues et le paysage offert par le site et bien d'autres critères.

¹⁰ Auteurs : Pioto, Manon, Perrin, Hervé. Source : <https://www.archires.archi.fr/>

Figure 9 : implantation et orientation des édifices dans une ville littorale.



1

Source : <https://www.econostrum.info/Le-nouveau-quartier->



2

Source : <https://www.upscalelivingmag.com/>

Commentaire sur la figure 9 :

Nouveau projet d'un quartier à Monaco équipé d'équipements publics, logements de très grand luxe (collectifs et individuels), commerces, parking souterrain, parc végétalisé, extension de 5 000 m² du Grimaldi Forum et petit port de plaisance de trente anneaux y seront bâtis pour une livraison prévue de 2022 à 2025

Forme et volumétrie :

Les constructions en bord de mer et au cœur des villes littorales, ont tendance généralement à opter pour une forme géométrique plutôt dynamique et organique, voire fluide, pour s'intégrer intelligemment au milieu littoral, et parvenir à solutionner les contraintes naturelles dus à l'ensoleillement et les vents dominants et assurer un confort thermique et visuel en ce qui concerne la vue sur mer. Ces derniers sont souvent une source d'attraction à la ville et contribuent au développement du tourisme du pays, en réalisant des projets de type balnéaire imposants, qui sont conçus d'une manière plus libre et laisse place à la créativité et l'inspiration des architectes.

Le traitement de façade engendre un décrochement des terrasses et balcons pour un volume actif et dynamique, qui laisse pénétrer le maximum d'ensoleillement et crée une vue dégagée sur mer.

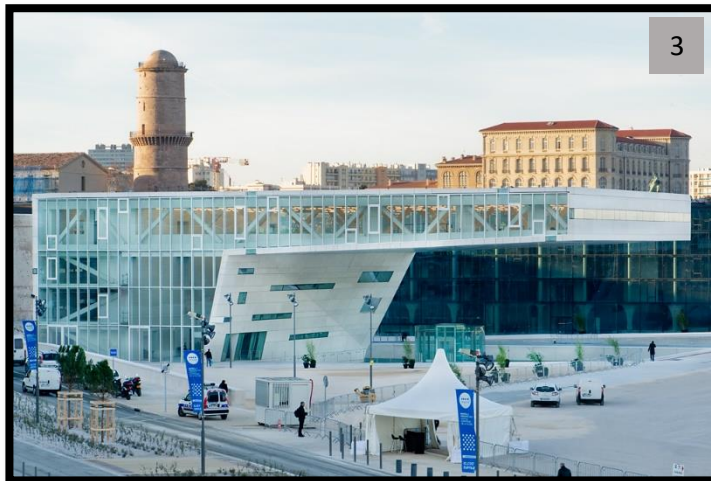
Figure 10 : illustrations de bâtiments avec une forme fluide et métaphorique dans des villes littorales.



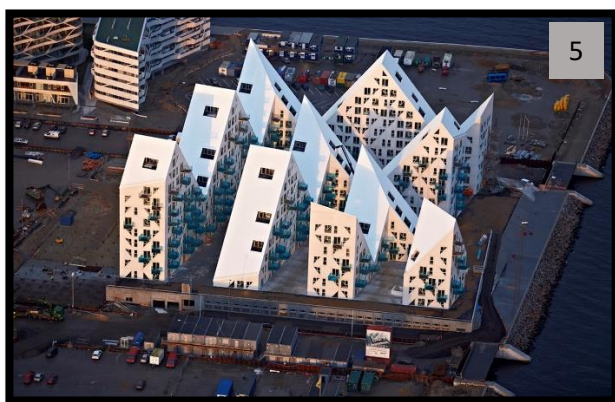
Source : <https://theculturetrip.com/europe/the->



Source : <https://www.archdaily.com/889344/grove-at->



Source : <https://www.archdaily.com/780576/villa-la->



Source : <https://www.archdaily.com/483415/the-iceberg-cebra-jds-search-louis-paillard->

Commentaires sur la figure 10 :

Image 01 : La ligne d'horizon du nord d'Amsterdam, cette structure monumentale a été construite afin de contenir les archives cinématographiques nationales, ainsi que quatre cinémas modernes, un espace d'exposition et un restaurant. Ses flèches en pente et ses motifs géométriques particuliers créent l'illusion du mouvement, chacun de ses murs se repliant dans le suivant.

Image 02 : Grove at Grand Bay est l'une des résidences de luxe les plus récentes et les plus modernes de Floride au États unis. Ce sont deux tours jumelles d'une forme d'un tourbillon de 20 étages.

Image 03 et 04 : la Villa Méditerranée de Marseille conçue par l'architecte italien Stefano Boeri affiche un gabarit hors normes avec ses 40 mètres d'avancée en porte à faux. Elle accueille en-dessous de son spectaculaire promontoire un bassin de 2000 mètres carrés, et sur le plateau supérieur s'étend un espace d'exposition et le plateau inférieur offre un auditorium et une agora pour les visiteurs.

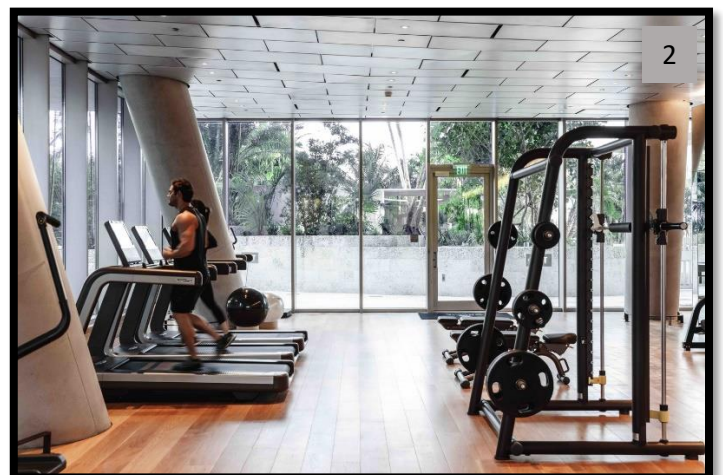
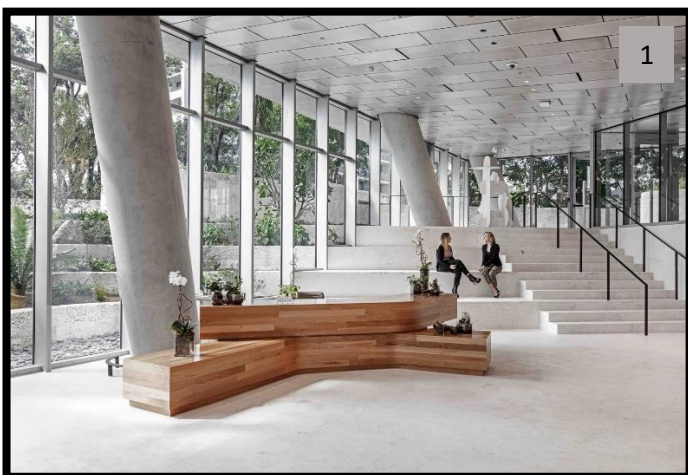
Image 05 et 06 : L'Iceberg en Danemark est un projet abritant 7000 habitants et 12.000 bureaux. C'est l'un des développements les plus importants pour une ville portuaire en Europe.

Les ouvertures :

Le traitement d'une façade d'un bâtiment et ses ouvertures, est conditionné par plusieurs éléments, que ce soit naturels ou artificiels, cela doit être pris en considération, tel que le facteur social et culturel d'une société, ainsi que l'implantation du bâtiment, les vents dominants et aussi l'ensoleillement.

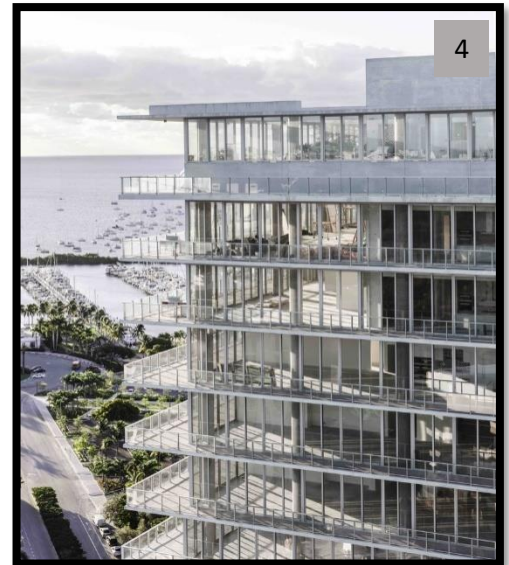
L'utilisation des baies vitrées est très fréquente dans un bâtiment au villes littorales, car ça crée une certaine transparence entre son intérieur et la mer, et forme une vue panoramique tout en aérant la pièce, et en offrant un maximum de rayons de soleil et de l'éclairage naturel, par contre les brises soleil ou les moucharabiehs sont rajouté afin de refroidir l'espace, et offrir une protection contre un ensoleillement excessif.

Figure 11 : illustrations sur des exemples d'ouvertures d'un bâtiment.





3



4

Source : <https://www.archdaily.com/889344/grove-at-grand-bay-big/5a8c2269f197cc6e05000106-grove-at->

Commentaire sur la figure 11 :

Les images montrent des baies vitrées de la résidence Grove at Grand Bay, dans de différentes fonctions, pour profiter au maximum du soleil et de l'éclairage naturel, ainsi que de profiter de la vue sur la mer.

Balcons et terrasses :

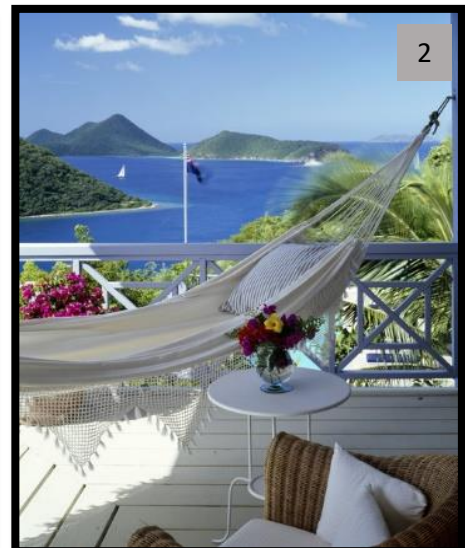
Rien de plus convivial qu'un balcon ou une terrasse, surtout en ville littorale. Cet accès direct vers l'extérieur valorise l'appartement, et permet d'avoir un pied dehors, un endroit à soi à l'extérieur.

Souvent équipé de baie vitrée et de grande ouverture, pour permettre une pénétration totale d'ensoleillement et une vue agréable et dégagée sur mer, les terrasses ou balcons, peuvent constituer un espace de détente et cette extension extérieure s'aménage aujourd'hui comme une pièce principale du logement.

Figure 12 : illustrations de terrasses et balcons sur des façades donnant sur mer.



1



2

Source : <https://www.pinterest.com/pin/5123>

Source : <https://www.pinterest.com/pin/5>



Source : <http://www.agenceducap-immobilier.com/fiche-appartement+vue+mer+t4+sainte+maxime->

Commentaire sur la figure 12 :

Ces images montrent les différents aménagements que peuvent avoir une terrasse ou un balcon, pour les rendre le plus conviviaux possible afin de profiter de cet espace et de son charme. À noter aussi que ces extensions s'orientent toujours vers la mer pour profiter de la vue.

Matériaux de constructions :

Le milieu littoral fait face à plusieurs facteurs climatiques tel que l'humidité, les vents, le soleil et la pluie, qui remet en cause le choix des matériaux de constructions. Afin de répondre à ce genre d'exigence, le choix des matériaux se porte sur la qualité, la durabilité et la résistance. Les plus utilisés de ces derniers sont la pierre, le bois et la tuile comme matériaux locaux, mais avec l'apparition de nouvelles techniques, le choix se porte sur du béton, qui offre plusieurs options de modélisation, ainsi que l'acier, qui auparavant était un matériau à éviter, faute des problèmes d'érosion. En ce qui concerne le revêtement des façades, l'utilisation des couleurs claires tel que le blanc est plutôt favorable pour renforcer la protection solaire.

Figure 13 : un bâtiment situé sur le littoral montrant les matériaux de constructions utilisés.



Source : <https://www.matkavekka.fi/kohteet/espanja/costa-del-sol/benalmadena-costa/palia-la-roca/>



Source : <https://fr.flixbus.be/decouvrir/riviera-italienne-cinq-terre>



Source : <https://www.sunlocation.com/guide/la-grande-motte>

Commentaire sur la figure 13 :

Image 01 : L'Hotel Palia La Roca se trouve à seulement 100 mètres de la plage Santa Ana à Benalmádena en Espagne, montrant l'utilisation du métal ainsi qu'un revêtement en couleur blanche.

Image 02 : Les Cinque Terre se composent d'une rangée de villages pluricentennaires situés sur le littoral accidenté de la Riviera italienne. Dans chacun des 5 villages, les maisons colorées et les vignobles s'accrochent à des terrasses escarpées avec l'utilisation des matériaux locaux, tel que la pierre et la tuile.

Image 03 : La Grande Motte en France comprend un littoral long de quelques 7 km, ce qui laisse un choix aussi étendu que varié de plages de sable fin. Avec son architecture typique qui s'est vu attribuer le label du Patrimoine du 20ème siècle, les baignades s'accompagnent volontiers d'une balade au cœur des bâtiments en bord de mer. La ville s'est adaptée à l'afflux de touristes durant la saison estivale et propose de ce fait de nombreux aménagements pour ces derniers l'image montre l'utilisation d'un matériau durable qui est le béton.

Vocations des villes littorales

En plus de classement des villes littoral par leurs tailles, elles sont classées par leurs vocations.

Les villes littorales offrent des caractéristiques naturelles, économiques, patrimoniales et sociales propres à ce milieu, facteurs qui ont dictés les processus de formation et de transformation de ces villes créant des structures urbaines particulières de par leur forme, leur orientation et leurs fonctions.

La proximité de la mer constitue un avantage pour l'économie des villes par la dominance des activités balnéaires, industrielles et commerciales.

1.Ville touristique :

Des villes exploitées pour leurs paysages particuliers et leurs potentialités qui sont le facteur d'une attirance d'un grand flux de touristes.

Sur le plan architectural elles sont dotées des infrastructures touristiques, des équipements d'accueil et de service, hôtels, restaurants, Aménagement des espaces de détente et de distraction, port de plaisance, port de pêche, d'habitat particulièrement individuel, de services et commerce.

Ainsi que des équipements qui assurent la fluidité des circulations comme les ports, les gares, les promenades pittoresque... etc.

Figure14 : Infrastructures touristique de la station balnéaire Antalya, Turquie



Source : <http://www.quotidiendutourisme.com/destination/turquie-le-plus->



Source : <https://www.istockphoto.com/fr/photo/port-de->



Source : <https://www.booking.com/hotel/tr/the->

Commentaire sur la figure 14 :

Antalya est la grande ville touristique du sud de la Turquie, elle est considérée l'une des stations balnéaires les plus fréquentées au monde (plus de 9 millions de touristes annuels en 2010), grâce à sa diversité d'infrastructure : plages, résidence, hôtels, port de plaisance, promenade, etc.

2. Ville industrielle et commerciale :

Sur le plan architectural et urbanistique elle se compose des grands infrastructures industrielles et commercial, des ports industriels, bâtiments commerciaux, usines, habitats industriels et collectifs, de hangars et d'aires de stockages.

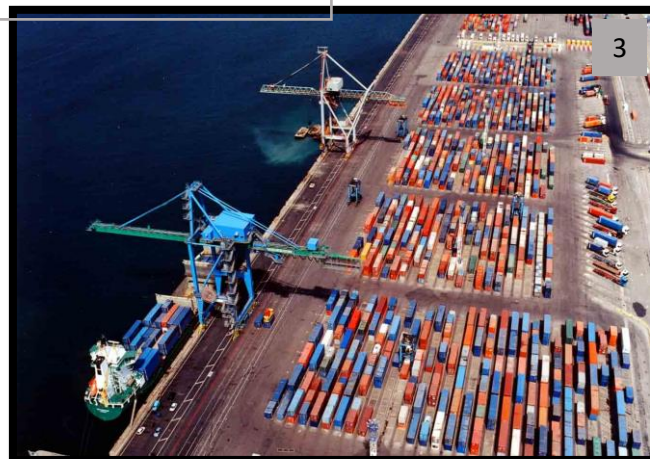
Figure 15 : vues sur les infrastructures industrielles et commercial de la partie maritime de Marseille.



Source : <https://www.ilex-paysages.com/portfolio/grand-port-maritime->



Source : <https://twitter.com/sgmer/status/9003238284627>



Source : <https://www.meretmarine.com/fr/>



Source : <https://www.meretmarine.com/fr/>

Commentaire sur la figure 15 :

La ville de Marseille en France se caractérise par un aménagement urbain et architectural, par ses infrastructures Industriel et commercial :

Par son port, le port de Marseille Fos qui s'affirment comme un port de proximité en Méditerranée pour les marchandises et les passagers, accessibles aux plus grands navires et dédiés aux grands flux intercontinentaux, bénéficient d'une dynamique de port mondial pour l'industrie et la logistique.

3.Ville Agricole :

Les littoraux sont depuis toujours des espaces favorables à l'agriculture, ils offrent des conditions de sol et de climat généralement favorable. Les villes agricoles se caractérisent par un paysage architectural et urbain plutôt agricole : Les maisons individuelles, les fermes, les serres, les maisons d'hôte les restaurants traditionnels...etc.

Figure16 : Ville à vocation agricole, cas de la ville de Zeralda (Algérie).



Source : Images Google Earth traitée par l'auteur.

Commentaire de la figure 16 :

En raison de la douceur de son climat, Zeralda est une ville agricole avec une culture maraîchère, aménagé d'une manière à respecter les terres agricoles avec des constructions individuelles (fermes), elle représente l'une des régions les plus importantes qualitativement sur le territoire national.

4. Ville à plus d'une vocation :

Une ville à plus d'une vocation se caractérise par plusieurs activités dominantes tels que, l'agriculture et le tourisme, le commerce et l'industrie avec le tourisme... etc.

Figure17 : ville à vocation industrielle et touristique, Barcelone (Espagne).



Source : <https://www.marfret.fr/ports/barcel>



Source : <https://barcelonesite.fr/port->



Source : <https://www.bcn-noticies.cat/societat/nou-port->

Commentaire de figure 17 :

Barcelone est une ville qui regroupe deux vocations, industrielle exprimé par un grand port, et une vocation touristique et commerciale exprimé par des aménagements urbains en particulier sur le front de mer tels que le vieux port devenu port de plaisance et le port olympique.

II/2_ Présentation du cas de l'Algérie

Dans le cas de l'Algérie, la population est caractérisée par une répartition déséquilibrée sur le territoire national environ les deux tiers de la population algérienne sont concentrés sur le littoral. Cette forte concentration démographique a entraîné une urbanisation démesurée qui s'est développée au détriment du foncier agricole et des sites naturels qui n'ont également pas été épargnés.¹¹

Outre la forte concentration de la population permanente, le littoral algérien constitue la destination privilégiée d'une population supplémentaire d'estivants. Pour la seule corniche oranaise, ce nombre a été estimé à 9 millions en 2005 (source : Protection civile, daïra d'Aïn El-Türck).¹²

En toile de fond des questions démographiques, se trouvent des enjeux d'aménagement urbain et d'architecture, Cet espace sensible, connu pour son potentiel en sol de très haute valeur agricole, mais également pour son potentiel touristique est soumis à une forte pression de l'urbanisation accentuée après l'indépendance

La particularité des villes littorales algériennes, réside particulièrement dans les extensions nouvelles de la période post-coloniale.

Au lendemain de l'indépendance, l'état s'est intéressé aux grandes villes qui sont : Alger, Oran et Annaba et quelques villes moyennes comme Skikda, Bejaia et Mostaganem, au détriment des petites villes qui sont restées relativement délaissées. Par conséquent nous nous sommes retrouvés face à une urbanisation incontrôlée des grandes villes et stagnation des petites villes. Dans cette période postcoloniale, on a produit une architecture et un urbanisme au niveau du littoral, pareils à ce qu'on a produit dans d'autres villes du reste du territoire. Il faut dire que les extensions réalisées depuis l'indépendance à nos jours, pour répondre aux besoins d'urgence, particulièrement en matière d'habitat, ont été menées sans trop de considération des spécificités du littoral. Les instruments d'urbanisme et de la construction (POG, PUD, PUP, PDAU et POS) ont les mêmes contenus qu'ils soient destinés pour une ville du littoral ou du sud, ils ne prennent pas en considération les particularités spécifiques à la région, donc on intervient de la même manière qu'on soit à Tamanrasset ou dans une ville du littoral.

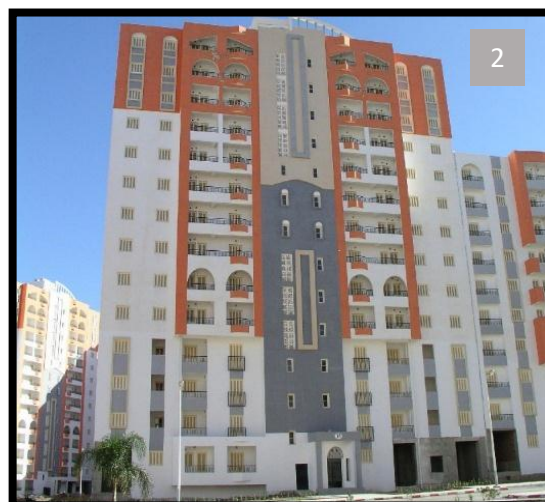
¹¹ KACEMI, Malika, « protection et valorisation littoral en Algérie, législation et instruments ; cas des communes littorales d'Oran », Université des Sciences et de la Technologie d'Oran, 2011

¹² KACEMI, Malika, « protection et valorisation littoral en Algérie, législation et instruments ; cas des communes littorales d'Oran », Université des Sciences et de la Technologie d'Oran, 2011

Figure 18 : modèle de construction sur une ville littorale et une ville intérieure



Source : <https://www.liberte-algerie.com>



Source : <https://www.Startimes.com>

Commentaire sur la figure 18 :

Image 01 : montre une bâtisse d'une cité la ville de Oran en Algérie qui est une ville littorale, on remarque un bâti sans aucune identité et ne prennent pas en considération les spécificités du littoral.

Image 02 : montre une bâtisse d'une cité à Blida en Algérie qui est une ville intérieure. On remarque un bâti identique au bâti qui se trouve au milieu littoral.

L'intérêt accordé à la problématique de la protection et de mise en valeur de l'espace littoral en Algérie est très récent et assez limité, aussi bien au niveau des autorités et des responsables que de larges couches de la population. Il s'agit principalement de la loi relative à la protection et à la valorisation du littoral date du 05 février 2002, qui a pour objet de fixer les dispositions particulières relatives à la protection et à la valorisation du littoral. Elle porte définition du littoral et, à son intérieur, de la zone côtière qui fait l'objet de mesures de protection et de valorisation spécifiques. Il a créé un commissariat national du littoral, organisme ayant pour mission d'établir un inventaire complet des zones côtières, et qui servira à élaborer un système global d'informations et une cartographie des zones côtières, ainsi que d'autres articles abordant les caractéristiques et les problèmes de ces zones sensibles.

Dans cette période postcoloniale on assiste à une prise de conscience de la part des pouvoirs publics ou on a élaboré des projets et des programmes d'aménagements à appliquer sur le plan urbanistique et architectural, cela nous permet de dire que La particularité des villes littorales algériennes, réside particulièrement dans les extensions nouvelles de la période postcoloniale.

Il s'agit de l'émergence de nouvelles visions et de nouvelles perceptions des acteurs et des responsables. De nouveaux outils ; plus au moins spécifiques aux zones littorales et à leurs développements durables ; ont été élaborés. C'est dans cette perspective que de nombreux projets ont été programmés à travers les 15 wilayas du littoral.

Figure 19 : des futurs projets à Alger



Source : <http://blog.lefigaro.fr/>

Commentaires sur la figure 19 :

Image 01 et 02 : montre l'un des projets de Alger 2030 inscrits dans La nouvelle stratégie urbaine qui consiste de Réconcilier les Algérois avec la mer. Pour faire d'Alger une éco-métropole de la Méditerranée, le plan de réaménagement prévoit de "redonner des espaces de loisirs et l'accès à la mer aux Algérois" par l'aménagement de terrasses, des piscines et de longues promenades en front de mer.

Image 03 : Parmi les promenades prévues : celle des Sablettes (plus de 4 kilomètres entre l'oued El Harrach et la station de dessalement), avec trois espaces de pique-nique, six aires de jeux, deux terrains de pétanque, deux espaces de skateboard, une promenade piétonne et une piste cyclable. Le directeur des Travaux Publics Mohamed Abdenour Rabhi a annoncé le mois dernier que "Le taux d'avancement des travaux de traitement de la plateforme est de presque 85%". Ouverture annoncée pour juin.

Le littoral algérien est protégé par une législation, et ce, depuis décembre 1990, d'abord à travers les dispositions contenues dans la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (les articles 44 et 45 de la loi 90-29), puis par un texte spécifique promulgué en 2002.

Il s'agit plus précisément de la loi n°02-02 du 5 février 2002, relative à la protection et à la valorisation du littoral. Cette loi vise principalement la protection et la valorisation du littoral, comme l'indique son intitulé ainsi que son article 1er, la législation est complétée par un dispositif réglementaire important dont la promulgation s'est étalée sur 7 années. Il s'agit des :

6. Décret de 2004 instituant le commissariat littoral.
1. Décret de 2006 instituant un conseil de coordination côtière.
2. Décret de 2007 définissant les règles d'occupation et de construction du littoral.
3. Décret 2006 réglementant la réalisation de routes longeant le littoral.
4. Décret de 2009 relatif aux zones critiques du littoral.
5. Décret de 2009 relatif au plan d'aménagement côtier.¹³

¹³ <https://www.elwatan.com/> Wissam Abderrahmane Meziane . Architecte-Juriste

Cette loi délimite trois bandes dans le littoral tel que défini à l'article (07), dans lesquelles sont édictées des restrictions relatives à l'urbanisation.

Bande 1 : Il s'agit de la bande inconstructible dont la largeur peut atteindre 300 mètres à partir du rivage pour des motifs liés au caractère sensible du milieu côtier. Cette bande inclut le rivage naturel dans lequel sont interdits la circulation et le stationnement des véhicules (sauf les véhicules de service, de sécurité, de secours, d'entretien ou de nettoyage des plages).

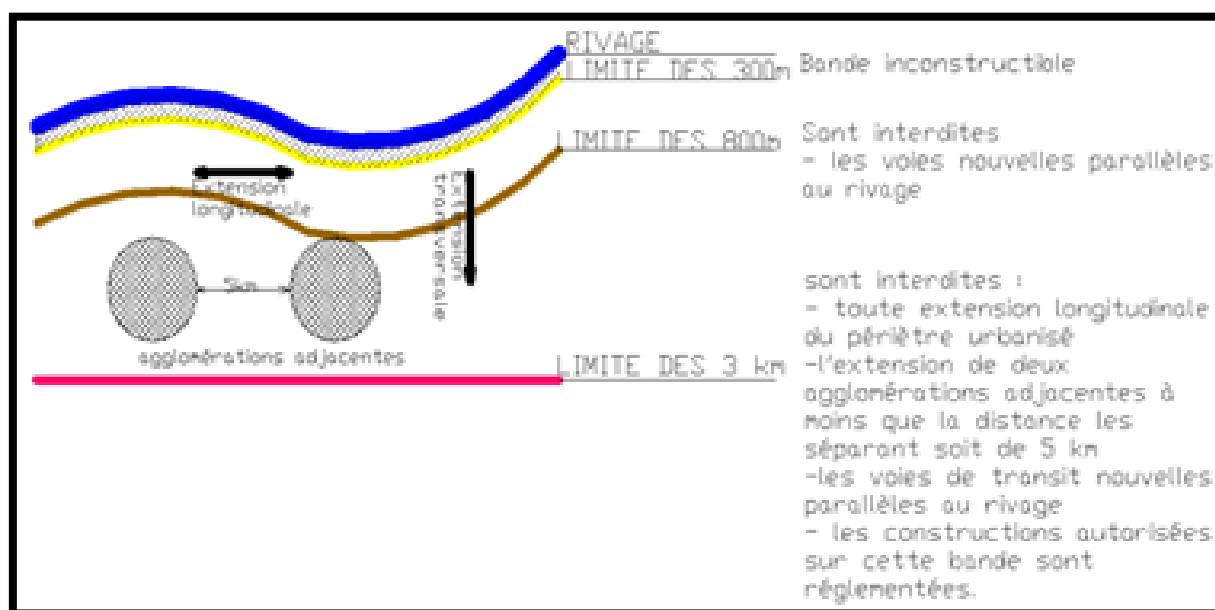
Bande 2 : D'une largeur de 800 mètres où sont interdites les voies carrossables nouvelles parallèles au rivage. Toutefois, en raison de contraintes topographiques de configuration des lieux ou de besoins des activités exigeant la proximité immédiate de la mer, il peut être fait exception à cette disposition.

Bande 3 : Dont la largeur est de trois kilomètres, dans cette bande sont interdites :

Toute extension longitudinale du périmètre urbanisé ; L'extension de deux agglomérations adjacentes situées sur le littoral à moins que la distance les séparant soit de cinq (5) kilomètres au moins ; Les voies de transit nouvelles parallèles au rivage.

Les constructions et les occupations du sol directement liées aux fonctions des activités économiques autorisées par les instruments d'urbanisme dans la bande des trois kilomètres sont réglementées¹⁴

Figure 20 : Vue sur les bandes délimitées par la loi 02-02 du 05-02-2002.



Les instruments d'aménagement et d'urbanisme :

PDAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbain) : C'est un instrument de planification et de gestion urbaine qui, en divisant son territoire (commune ou groupement de communes) en secteurs urbanisés, à urbaniser, d'urbanisation future et non urbanisables :

6. Détermine la destination générale des sols.

¹⁴ Kacemi, M. (2004). Recommandations pour l'élaboration des PDAU et des POS dans les zones littorales, Dar El Gharb

7. Définit l'extension urbaine, la localisation des services et activités, la nature et l'implantation des grands équipements et infrastructures.
8. Détermine les zones d'intervention sur les tissus urbains existants et les zones à protéger (sites historiques, forêts Terres agricoles, littoral).

POS (Plan d'Occupation des Sols) : c'est un instrument issu des orientations et prescriptions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme. Il définit les droits d'usage des sols et de construction à la parcelle. Il précise :

9. La forme urbaine et les droits de construction et d'usage des sols.
10. La nature et l'importance de la construction.
11. Les règles relatives à l'aspect extérieur des constructions.
12. Les espaces publics, les installations d'intérêt général, les voiries et les réseaux divers.
13. Les servitudes.
14. Les zones, sites et monuments historiques, à protéger, (littoral, terre agricole...)

Les instruments d'urbanisme (PDAU et POS) ont les mêmes champs d'application dans le territoire, ces derniers ne prennent pas en considération la zone littorale si vulnérable en présentant des particularités propres à elle.

PAC : (Plan d'aménagement côtier) : il a pour objet de délimiter l'espace littoral. La proposition de délimitation de l'espace littoral s'est faite sur la base de critères physiques. Ainsi au niveau des zones des falaises il a été retenu une profondeur de 800 mètres et au niveau des espaces relativement plats, il a été retenu une profondeur de 3 km. Il a été intégré les espaces forestiers (forêts et maquis dégradés) dans leur intégralité, les plaines littorales, les terres à vocation agricole, les zones humides et les sites historiques.

SNAT (Schéma National d'Aménagement du Territoire) : il est initié par l'état, il régle la distribution des activités, fonctions et peuplements (aéroport, réseaux routiers) au niveau national, Il a une importance stratégique car on peut mieux visualiser tous les secteurs sensibles.

SRAT (Schéma Régional de l'Aménagement du Territoire) : il est initié à l'échelle d'inter wilaya par l'état, afin de décentraliser et responsabiliser les 9 régions du pays, Il distribue les activités par région, localise les infrastructures et les équipements, et régle l'armature régionale des réseaux.

PAW (Plan d'Aménagement de la Wilaya) : il est initié par la wilaya (limites administratives). Suivant les grandes orientations des plans supérieures, il fixe les vocations de chaque commune de la wilaya, il identifie la hiérarchie urbaine de la wilaya (communes rurales et urbaine). Il fixe le rythme de l'urbanisation, détermine les aires de planification inter communales et localise les zones d'activités économiques avec les zones à mettre en valeur¹⁵

En l'absence de textes clairs, la loi est plus contournée qu'appliquée strictement. Les textes juridiques doivent être précis et ne comporter aucune notion floue donnant lieu à un possible contournement de la loi. Ils doivent définir explicitement les notions et les responsabilités de chacun et donner la possibilité d'adapter la réglementation aux réalités territoriales locales par la géographie. Les décrets d'application ne doivent pas tarder après la promulgation de la loi.

¹⁵ Kacemi, M. (2004). Recommandations pour l'élaboration des PDAU et des POS dans les zones littorales, Dar El Gharb

Conclusion de la section :

Le littoral est une zone stratégique pour le développement économique, en raison de la concentration des activités et du peuplement dans l'espace littoral, nous pouvons constater une accélération de la dégradation du littoral, cependant l'aménagement de cet espace unique doit s'appuyer sur les principes du développement durable pour une meilleure gestion de l'espace et éviter toute dégradation irréversible de l'environnement.

L'Algérie par la législation souhaite préserver les milieux naturels sensibles, cependant l'application de ces instruments reste difficile sur le littoral et l'état de l'environnement littoral ne cesse de se dégrader

Les réalisations avancent et génèrent effectivement de nouveaux espaces qui modifient l'image et les usages du littoral algérien. La réalité reste encore éloignée des images.

Il ne suffit pas de le mentionner dans un texte juridique, il faut le traduire dans une politique claire qui implique tous les acteurs concernés. La coordination et la concertation entre les différents acteurs aussi bien au niveau central, qu'au niveau local sont indispensables, pour le bon fonctionnement d'une politique de gestion intégrée du littoral. Par ailleurs, il faut mettre à la disposition de chaque intervenant les moyens humains et financiers nécessaires.¹⁶

¹⁶ Kacemi, M. (2004). Recommandations pour l'élaboration des PDAU et des POS dans les zones littorales, Dar El Gharb

Section 2 : Thématique spécifique

Architecture et urbanisme de l'habitat en milieu littoral

« Une architecture qui part d'une thématique, place l'homme au centre, car l'homme et d'avantage qu'un être professionnel, il est plus ce qu'on a parlé aujourd'hui usager, il est avant tout un être sensible, spirituel qui veut s'identifier avec son environnement et qui a besoin d'un terrain d'expérience » Mathis Ungers, architecte.k¹⁷

L'étape d'établir des recherches pour un architecte est primordiale « L'architecture est une science qui doit être accompagnée d'une grande diversité d'études et de connaissances »¹⁸

Le projet architectural n'est pas seulement le dessin, le dessin est la concrétisation finale des idées, donc pour commencer une conception architecturale il faut avoir un maximum d'informations sur le sujet sur lequel on doit se baser puisque la création n'émerge jamais du néant. L'architecte doit prendre en considération toutes les particularités de son site d'intervention dans sa manière de penser, de produire et d'organiser son espace bâti, comme l'a évoqué l'architecte Frank Lloyd Wright dans sa citation : « Aucune maison ne devrait être jamais sur une colline ou sur quoi que ce soit. Il devrait être de la colline. Lui appartenant. La colline et la maison doivent vivre ensemble chaque le plus heureux pour l'autre »¹⁹

Afin d'acquérir une base solide, remplis de bonnes connaissances et d'informations nécessaires et importantes, pour établir la toute première conception, que ce soit architecturale ou d'un aménagement urbain, sur un thème bien choisi ; il faut penser à faire un travail de recherches bibliographiques multiples, qui va permettre par la suite de digérer une meilleure compréhension du sujet, pour mieux intervenir sur les différents points soulignés et expliqués.

Notre choix pour la thématique spécifique s'est porté sur l'habitat intégré, avec un projet associé de services et d'équipements d'accompagnements nécessaires, intégrés judicieusement au site « Habiter n'est plus seulement être chez soi dans une coupure avec les autres pratiques quotidiennes du travail, du shopping, des loisirs. Habiter c'est aussi travailler à domicile ou dans un environnement proche de son logement, faire son shopping à l'échelle du quartier, inventer de nouvelles pratiques d'interactivités sociales, occuper son temps libre sans être obligé de parcourir des distances importantes ».²⁰

Et ce en milieu littoral en particulier car c'est un site qui offre une forte attractivité, et il subit une certaine pression et une concurrence non négligeable, que ce soit d'un point de vu urbanistique, économique, sociales ou encore environnementale, et tous cela provoque une grande demande de logements.

En raison du thème choisi, la thématique spécifique va alors se consacrer beaucoup plus à l'habitat. Tout d'abord par une présentation globale de l'habitat en général, comme une introduction du sujet, pour ensuite développer un savoir plus particulier à l'habitat propre en milieu littoral.

¹⁷ Mathis Ungers, architecte.k

¹⁸ Vitruvre, 1986, p19, cité dans hanrot, p.31

¹⁹ Frank Lloyd Wright, architecte

²⁰ (Boyle Torwrey, B., chez Hallal, I., 2007)

Introduction de la section :

Les villes littorales sont d'une valeur inédite, grâce à leurs potentiels naturels qui engendrent une position favorable pour la localisation des établissements humains et de diverses activités économiques. Ces villes magiques ont attiré l'attention des plus grands auteurs tel que Roland PASKOFF (1993)²¹, Alain CORBIN (1993)²², Jacques MARCADON (2002)²³, Jean-Marie BECET (2002)²⁴, Malika MEGHFOUR KACEMI (2009)²⁵ etc.

La particularité de l'offre et de la demande de logement en milieu littoral

Le milieu littoral a toujours connu une pression démographique assez élevée par rapport à d'autres régions, à cause de la présence d'eau, considéré comme un élément essentiel à la vie et cela depuis des décennies. Cette forte population qui s'accroît de jour en jour, est accompagnée en parallèle par une forte attractivité. Cette dernière est modélisée sous forme de constructions multiples, conçues pour les besoins du peuple et pour leur divertissement. À force de trop construire on finit par se retrouver face à un encombrement et une condensation de la ville, qui fait appel à un étalement urbain, qui est, des fois, confronté à divers obstacles que ce soit naturelles ou artificielles, tel qu'une montagne ou une région militaire comme le cas de la ville de Blida, ou encore la mer pour les villes littorales et c'est là qu'une nouvelle tendance est apparue, celle d'empiètement sur mer. Tous ces solutions ont été réfléchies par l'homme pour résoudre les problèmes de la population qui ne cesse d'augmenter et subvenir à leurs besoins. L'une de leurs demandes les plus fréquentes et indispensables est la demande de logement ; que ce soit pour les citoyens côtoyant la ville en question, ou encore des touristes ou des habitants d'une ville avoisinante ; la quête d'une résidence au sein d'une ville littorale est très recherchée, cela en raison de toutes les potentialités qu'offre la ville, du côté économique ou touristique et même sociale, sans oublier les atouts d'un logement donnant sur mer, en ce qui peut être attribué comme paysage au logeant.

Les exigences de l'habitant en termes de confort

La notion de confort évolue à travers les années. Simple abri de la pluie et du vent, l'habitat a été chargé de multiples fonctions avec le temps. Certaines sont venues s'ajouter au besoin primitif de protection contre les intempéries : protection contre chaleur et froid excessifs, contre une trop forte luminosité... D'autres sont nées d'un besoin de facilité et de modernité d'usage en lien avec la domotique.

Le confort à l'intérieur des bâtiments est la synthèse de perceptions multiples (lumineuse, thermique, acoustique, sonore) qui répondent à la fois aux exigences physiologiques et aux aspects d'usage et de culture. Les normes en définissent les limites (qualité et taux de renouvellement de l'air, température minimum et maximum, niveau d'éclairage) pour préserver la santé des habitants. Ceci étant, une fois un certain niveau de confort atteint, celui-ci se définit de plus en plus par l'absence d'inconfort et devient ainsi plus exigeant, allant jusqu'à substituer la notion de « standing » à celle de « bien-être ».²⁶

À travers le temps ; et depuis son existence, l'homme a toujours déployé d'énormes efforts pour satisfaire deux de ses besoins fondamentaux : s'abriter et se nourrir.

²¹ Roland PASKOFF « La crise des plages : pénurie de sédiments »

²² Alain CORBIN « Le territoire du vide ». L'Occident et le désir du rivage.

²³ Jacques MARCADON « Géographie portuaire de l'espace euro-méditerranéen »

²⁴ Jean-Marie BECET « Le droit de l'urbanisme littoral »

²⁵ Malika MAGHFOUR KACEMI « Protection du littoral en Algérie entre gestion et législation »

²⁶ Pierre Hollmuller, Bernard Lachal, Franco Romerio, Willi Weber « HABITAT, CONFORT ET ENERGIE » (2003)

Pour répondre au besoin de « l'abri » ; il était obligatoire de trouver une solution pour concevoir un habitat sous lequel il peut se loger. Ce dernier n'est pas que des murs et toit qui le protègent des éléments extérieurs, mais aussi le puit et cocon familial.

D'autre part ; l'habitat que l'on construit doit s'insérer dans son environnement, il est d'ailleurs fréquent de croire à l'idée erronée qui définit l'habitat comme seulement l'ensemble des espaces internes du logement, par ailleurs, il est plus approprié de le présenter comme le prolongement de l'intérieur jusqu'aux espaces extérieurs.

Avant de passer à la présentation de l'habitat en milieu littoral un bref aperçu sur l'habitat en général est nécessaire et important :

L'habitat est l'endroit où l'on s'abrite, se nourrit, se repose, se lave, se divertit, travaille et représente le logement et toute sorte de prolongement des espaces extérieurs de vie de l'homme tout en prenant en compte le confort et la qualité de vie.

« L'habitat est considéré comme : l'aire que fréquente un individu, qu'il y circule, y travaille, s'y divertisse, y mange, s'y repose ou y dorme »²⁷ J.E. Havel, 1989

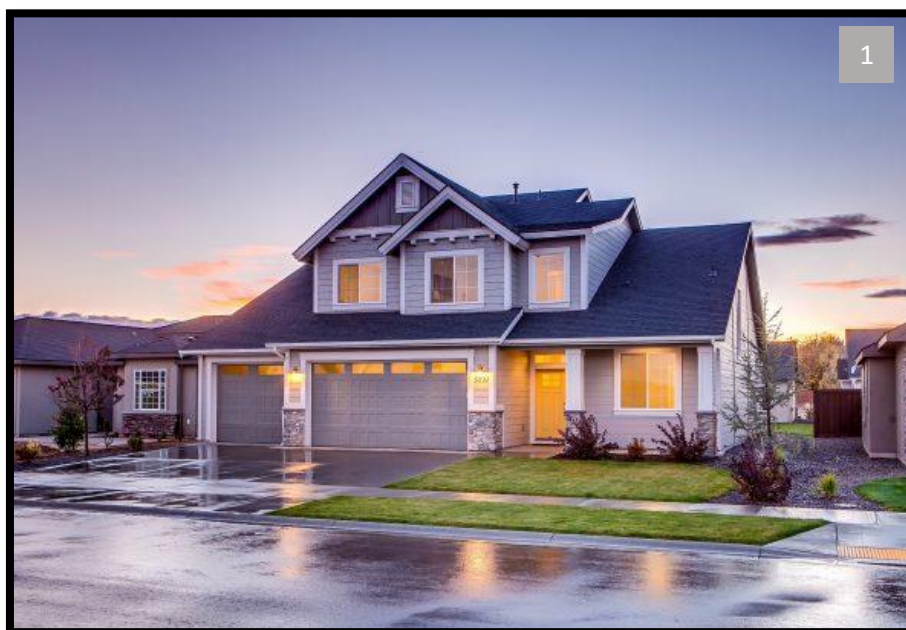
Les typologies de logement (ou d'habitat) et les particularités des équipements d'accompagnement

L'habitat se présente en différentes formes et typologies :

L'habitat individuel :

C'est un type d'habitat où ne réside qu'une seule famille, par opposition à l'habitat collectif comportant plusieurs logements dans un même bâtiment. Que ce soit une maison individuelle ou pavillon, l'habitat individuel tend à se développer par rapport à l'habitat collectif, même si celui-ci reste majoritaire en milieu urbain. C'est un mode d'habitat très consommateur d'espace, qui entraîne un coût plus important en infrastructures et équipements. Cette forme d'habitat exige différents paramètres, tels que : le calme, le confort, l'intimité... etc.

Figure 21 : Illustration d'une maison individuelle



Source : <https://www.c-mam.fr/2018/09/25/savoir-lhabitat-individuel/>

²⁷ J.E. Havel, 1989

Il existe aussi l'habitat individuel groupé où les maisons sont mitoyennes mais préservent toujours leurs qualités d'individualité.

Figure 22 : Illustration de 20 maisons individuelles groupées BBC, Brioude (42) 2012, SA HLM Foyer Vellave / Architectes : atelier Simon teyssou, Jean-Luc Daureil



Source : <http://www.christophecamus.fr/logements/20-habitations-indivuelles->

L'habitat semi collectif :

Ce type d'habitation a des organisations tout à la fois proches de la maison individuelle par certaines qualités spatiales et proche de l'immeuble par l'organisation en appartement et leurs regroupement (un type intermédiaire).

Il se caractérise souvent par sa surface améliorée, par son gabarit maximal qui est de trois niveaux, et par un accès individuel.

Figure 23 : illustration d'une habitation semi collectif



Source : <http://www.atcanal.fr/architecture/logement/references/30-logements->

L'habitat collectif :

C'est un type d'habitat consistant à rassembler plusieurs logements (appartements) au sein d'un même édifice (immeuble). Cette typologie se présente sous forme de grandes constructions appelées immeuble sur une grande longueur, et de plusieurs étages divisés en plusieurs appartements.

C'est l'habitat la plus dense, il se trouve en général en zone urbaine, se développe en hauteur au-delà de R+4.

Les espaces intérieurs et extérieurs qui entourent l'immeuble sont tous partagés et communs entre tous les habitants ; à savoir les espaces de stationnement, espaces verts, les cages d'escalier, ...etc. L'individualisation des espaces commence juste à l'entrée de l'unité d'habitation.

Figure 24 : Illustration d'une habitation collective



Source : <https://www.france-air.com/blog/2018/07/17/pourquoi-choisir-la-vmc->

Les typologies d'habitat collectif :

On distingue quatre types d'habitat collectif :

1. Habitat social : réalisé sur fond budgétaire par des maîtres d'ouvrages délégués qui sont les offices de promotions et de gestion immobilière (OPGI) destiné aux catégories sociales dépourvus de logements ou habite un logement de conditions insalubres avec un revenu minimalisé.
2. Habitat promotionnel : réalisé par les promoteurs publics ou privés, avec une hauteur minimale d'un R+3 et une surface maximale de 100 m²
3. Habitat standing : Ce sont les logements qui dépassent les normes de superficie définies pour le type amélioré en utilisant des matériaux de luxe dans la construction.
4. Habitat Haut standing : Désigne une situation de luxe, de haut de gamme ou de grand confort. On utilise cette expression anglo-saxonne lorsqu'on vit ou qu'on recherche à vivre dans un environnement de grande qualité.

Présentation de l'habitat haut standing en général :

Le Haut standing a de nouvelles exigences que les architectes doivent prendre en considération, car avec son prix exorbitant pour un logement, ils doivent fournir un service de qualité digne de ce prix.

Sa construction demande des matériaux de qualité que ce soit en menuiserie, pour un revêtement mural ou encore pour un revêtement du sol, comme l'utilisation du marbre qui est assez fréquente. Equipé d'une isolation phonique et thermique, le logement haut standing ne manque pas de toute sorte de mesure de confort.

Les paramètres du haut-standing :

- Statut du quartier et la localisation du site.
- La densité et le cout du foncier.
- La conception du projet de point de vue qualité architectural, qualité des matériaux, le confort visuel et l'isolation phonique et thermique.
- La présence des équipements supplémentaires (climatisation, téléphone, interphone ...)
- Le haut-standing vise une clientèle exigeante.

L'habitat intégré :

Le multifonctionnel est une tendance travaillant à la création des édifices ou d'ensemble remplissant des fonctions multiples. L'édifice multifonctionnel englobe les fonctions principales de la vie humaine « travail, habitat, détente, circulation ». Ils créent un cadre dans lequel les diverses utilisations se complètent de sorte que toutes en tirent des avantages mutuels.

Les édifices multifonctionnels rendent l'espace urbain plus agréable et en diversifient l'utilisation. Dessiné à l'échelle urbaine (rencontre, achat, promenade) et ils donnent à la ville ses dimensions contemporaines.

Figure 25 : Illustration d'un immeuble d'habitat intégré



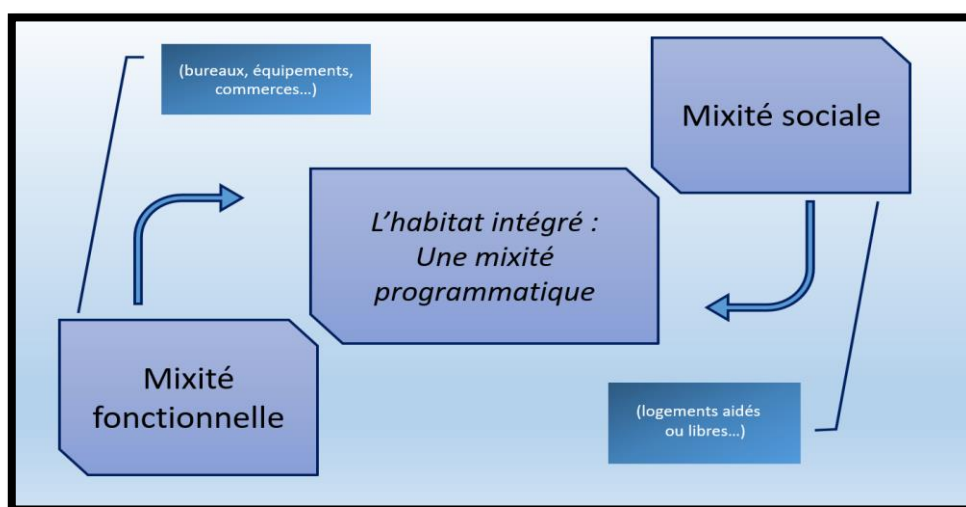
Source : <https://www.lemoniteur.fr/article/les-nouveaux-constructeurs-posedent-la->

PRÉSENTATION DE L'HABITAT INTÉGRÉ EN GÉNÉRAL

L'habitat intégré comporte plusieurs fonctions mais la plus régnante est bel et bien : l'habitat. Liée à de diverses activités que ce soit économiques, commerciales, de services ou d'équipements, son objectif est motivé par de nombreux arguments : elle assure en premier lieu une proximité pour les habitants ; ce qui va venir leurs faciliter la vie, elle encourage aussi et renforce les centralités des quartiers, elle lutte contre le chômage et favorise aussitôt la création d'emplois, et enfin par son implantation de différentes activités ; elle renforce les filières économiques du territoire ainsi que son attractivité et enrichit par la suite son développement d'entrepreneuriat.

L'habitat intégré comporte en un îlot de la mixité programmatique, que ce soit fonctionnelle (bureaux, équipements, commerces...) ou sociale (logements aidés ou libres...), et englobe aussi une mutualisation de certains espaces tel que les parkings. (Fig22)

Figure 26 : Illustration d'un organigramme de l'habitat intégré



➤ Mixité programmatique

La mixité fonctionnelle est considérée depuis de nombreuses années comme une source d'animation urbaine et d'activité économique dans un site, dès lors que celui-ci est bien desservi par les infrastructures de transport, condition préalable ; en principe, elle va aussi de pair avec une augmentation du sentiment de sécurité pour les usagers. Pour les anciens quartiers d'affaires dépourvus d'habitat, des élus sont favorables à l'introduction d'un parc résidentiel qui les rendra plus agréables à vivre ; Il est préférable d'éviter notamment les rues désertes le soir et pendant le week-end ; et moins homogènes du point de vue social. A l'inverse, dans les villes où les investisseurs ne veulent pas construire des bureaux, la mixité fonctionnelle est un moyen d'en réaliser un nombre certes réduit mais parfois suffisant pour « créer » le marché. Cependant, l'imbrication étroite de bureaux, de logements et d'équipements allonge les délais des opérations et augmente de ce fait sensiblement leur coût. En outre, en vue d'assurer une mixité sociale, les villes imposent souvent dans les opérations phares le respect de prix-plafond pour commercialiser les logements, ce qui a pour effet d'en limiter la qualité et de se couper de la ligne de marque recherchée par nombre d'utilisateurs de bureaux. Le bon équilibre financier d'une opération impose généralement de savoir en doser les composants, sachant que la diversité est souhaitable pour échapper à l'uniformité des tissus urbains et que le logement est une fonction essentielle mais fragile.

1) Mixité fonctionnelle :

On pourrait dessiner une typologie plus variée de la mixité fonctionnelle, comme l'a esquissé l'urbaniste François Ascher, dans son essai Méta polis ou l'avenir des villes : « il y a la mixité employ-

habitat, la mixité emplois-emplois, la mixité emplois centraux-loisirs, la mixité des voiries... » Mais notre propos est de montrer surtout des formes de mixité emploi-habitat dans la ville constituée. C'est aussi rappeler différentes façons – au-delà de l'utilisation des documents d'urbanisme – d'en faciliter l'émergence dans les projets urbains, qu'ils soient entièrement neufs ou qu'ils intègrent des parties anciennes, conservées ou réhabilitées.²⁸

La mixité fonctionnelle est la diversification de fonctions sur un territoire. Par cette mixité, on introduit dans un quartier une multitude d'usages qui contribuent à la vie urbaine. Cette mixité des usages favoriserait une perception plus juste et positive du logement public au sein de la population et permet d'attirer dans un complexe d'habitation de logements abordables des ménages moins précaires qui recherchent la proximité de certaines fonctions²⁹. Une famille avec enfants peut rechercher par exemple, un accès à une garderie ou à une école, alors qu'une personne plus âgée désirerait une proximité plus importante avec une épicerie, un bureau de poste ou une institution bancaire. La mixité fonctionnelle peut être vectrice d'une plus grande cohésion sociale et d'une valorisation du secteur grâce à une meilleure image³⁰. Conçue comme étant au service du projet urbain, la mixité fonctionnelle est le regroupement d'équipements, de services et de commerces contribuant à créer ou renforcer des centralités selon des formes diverses. Lorsqu'il s'agit de mixité fonctionnelle, il est souvent question d'introduire des fonctions tel qu'un commerce, un marché, un bureau administratif, des installations sportives ou culturelles, un parc, des jardins, des services sociaux et publics ainsi qu'un centre de santé. Dans une étude réalisée par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Île-de-France, Brigitte Guigou (2009) constate que si le développement d'activités économiques est peu présent dans les programmes, la question commerciale est perçue, en revanche, comme un enjeu central par l'ensemble des porteurs de projet. Ces petits commerces font parties des services de proximité qui deviennent des attraits pour certains secteurs d'un quartier. Ils contribuent à sa qualité de vie et à son dynamisme tout en consolidant le sentiment d'appartenance à une communauté.³¹

- Mixité fonctionnelle par quartier et par îlot :

Les fonctions et services urbains nécessaires à la vie quotidienne d'un citoyen, devraient exister dans chaque quartier urbain. C'est justement ces fonctions-là qui vont embellir l'art de vivre dans les villes. Cela va compromettre aussi à trouver facilement du travail pour les habitants. Et c'est pour cette raison qu'il faut réunir le besoin de l'emploi et le besoin de l'habitat afin de réaliser une mixité efficace.

Figure 27 : Illustrations d'un exemple d'une mixité fonctionnelle par quartier : Cas de quartier Masséna

²⁸ Bâtiments exemplaires BATEX - Frédéric Mialet, architecte « Mixité fonctionnelle et flexibilité programmatique »

²⁹ Legrand, 2003

³⁰ Brigitte Guigou - sociologue-urbaniste à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France

³¹ La mixité générationnelle, sociale et fonctionnelle - École d'architecture Université Laval 2013



Quartier Masséna (France)

1



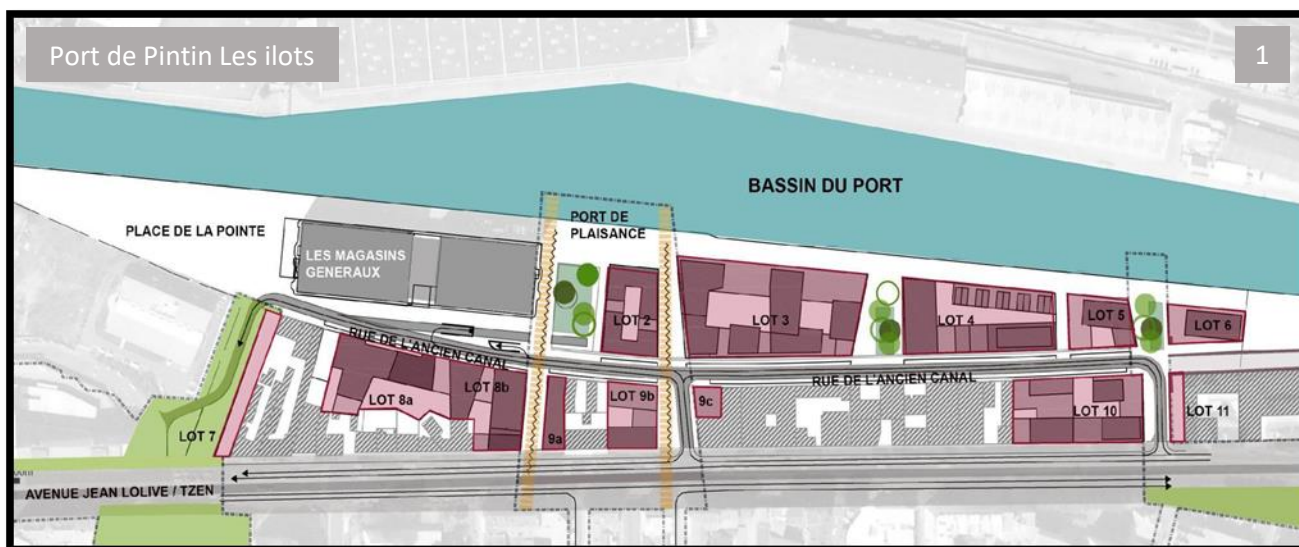
2

Source : <https://www.christiandeportzamparc.com/fr/projects/quartier-massena/>

Commentaire sur la figure 27 :

Les images montrent un îlot ouvert de Portzamparc « quartier Masséna » : une mixité programmatique 67 500m² de logements, 116 000m² de bureaux, 28 500 m² de commerces, 105 000 m² d’université, 5 300 m² d’équipements de quartier, 11 600 m² d’ateliers d’artistes, jardins publics et esplanades.

Figure 28 : Illustrations d’un exemple d’une mixité fonctionnelle par îlot : Cas de ZAC au port de Pintin



Port de Pintin Les îlots

1

Source : <https://docplayer.fr/61593945-Zac-du-port-a-pantin-dossier-de-realisation->



Source : <https://leshabitantsdenewportpantin.jimdofree.com/>

Commentaires sur la figure 28 :

Image 01 : l'aspect d'une mixité programmatique, dont Le terrain comprend en bordure du canal les magasins généraux. Un ensemble de programme de 600 logements est également prévu sur 10 autres lots, accueillant 4700 m²commerces et activités en RDC, 20 500 m² de bureaux, un groupe scolaire de 14 classes et un vaste programme d'espaces publics sur plus de 3 ha.

Image 02 : Ilot 1 : Réhabilitation des magasins généraux conçu par l'architecte : Jung architectures.

Image 03 : Ilot 2 : 56 logements et des commerces en rez-de-chaussée conçu par l'architecte : Clément Vergely.

Image 04 : Ilot 3 : 48 logements sociaux, 127 logements en accession, des commerces et des locaux d'activité en rez-de-chaussée conçu par l'architecte : Leibar&Seigneurin, Soa Architectes, Antonini + Darmon.

○ Mixité fonctionnelle par bâtiment :

Appelé aussi « l'urbanisme vertical » c'est la superposition de plusieurs programmes : un superposé commerce en dessus et en dessous une multitude de programmes : logements, bureaux, services ...etc. Un monolithe est un unique bâtiment avec plusieurs programmes.

Figure 29 : illustration de plusieurs cas d'une mixité fonctionnelle par bâtiment

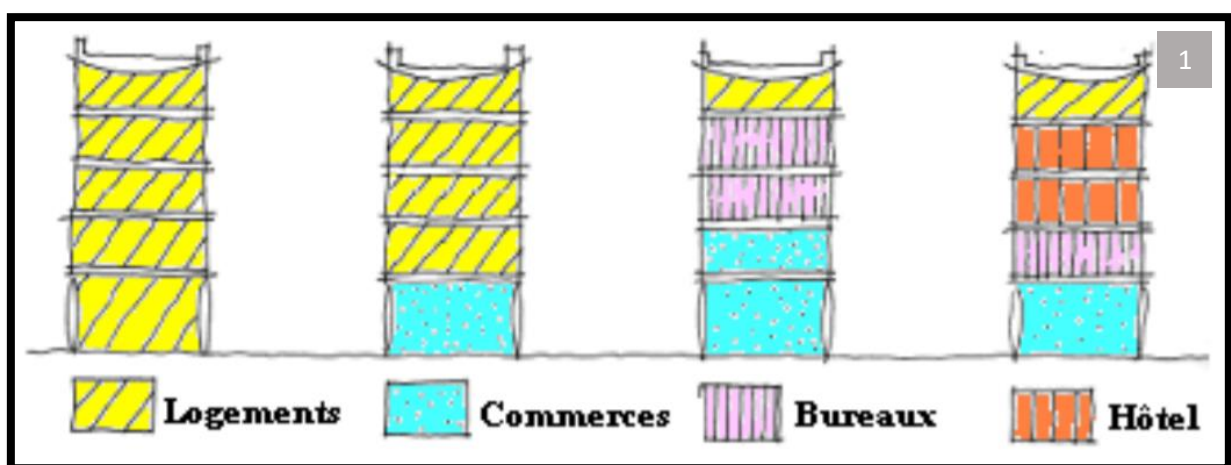


Figure 30 : Illustrations d'un exemple d'une mixité fonctionnelle par bâtiment : Cas de Nantes Tripode en France



Source : <https://www.christiandeporzamparc.com/fr/projects/nantes->



Source : <https://www.christiandeporzamparc.com/fr/projects/nantes-tripode>



Source : <https://www.e-architect.co.uk/france/nantes-tripode>

Commentaires sur la figure 30 :

Image 01/02 : L'exemple de Nantes Tripode. Des résidences situées le long du canal Chemetov et offrent une vue sur la Loire.

Image 03 : Le plan de masse du quartier de Nantes Tripode. Le projet est intégré au plan d'urbanisme d'Alexandre Chemetoff, La disposition de construction de cette grande parcelle a été créée pour fournir une voie publique. Il est composé de bâtiments distincts et indépendants, chacun d'eux présente une façade plate soigneusement alignée avec la rue, permettant aux regards et à la lumière de passer entre eux.

Image 04/05 : Les plans de niveau 1 et niveau 4 du Bloc A. Il s'agit d'un bloc mixte (bloc A) de logements, de commerces, de bureaux et de services d'une surface total de 50 800 m² :

Résidentiel : 12 300 m², bureau : 20 000 m², hôtel : 9 300 m² et commerce : 10 000 m².

- Mixité par étages ou groupements d'unité :

Figure 31 : Illustration démontrant la différence entre la mixité fonctionnelle par groupement d'unité et par étage

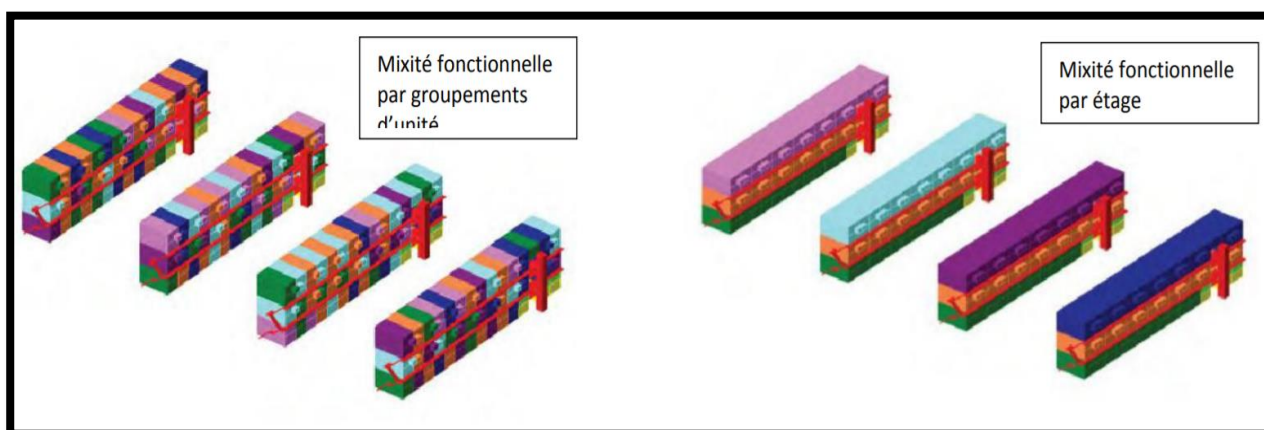


Figure 32 : Illustration d'un exemple de mixité fonctionnelle par groupements d'unité : Cas de d'ilot Mantilla - Montpellier (France)



Source : https://conseils.xpair.com/actualite_experts/intelligence

Commentaire sur la figure 32 :

Image 01 : L'exemple d'ilot Mantilla qui présente une mixité fonctionnelle par groupement. Le programme est divisé comme suit : Sous-sol : parking, RDC : commerces, Bâtiment A : logements, Bâtiment B : des bureaux, Bâtiment C : résidence étudiante.

Figure 33 : Illustrations d'un exemple de mixité fonctionnelle par étage : Cas de METZ - PONT DE LUMIERE de Christian de Portzamparc





Source : <https://www.christiandeportzamparc.com/fr/projects/>

Commentaires sur la figure 33 :

Image 01 : Le plan de masse de Metz. Les neuf bâtiments de logements s'organisent selon le concept de l'îlot ouvert. Un programme de 140 logements, locaux commerciaux et parkings. L'architecte de d'îlot « A » est Christian de Portzamparc et celui d'îlot « B » est Elizabeth de Portzamparc.

Image 02 : La façade de Metz, Installé sur un socle commun, composé de parkings et de commerces. La parcelle est divisée en deux parties, séparée par un passage piétonnier, permettant de rejoindre le cœur d'îlot et les quatre belvédères qui engendrent une porosité du site. Par conséquent, la façade de la rue Lothaire évite un front bâti, long et continu, pour laisser place à des terrasses-jardins qui incitent à y monter.

Image 03 : La vue sur l'ensemble du projet, créé en février 2000 sur le site de l'ancienne gare de marchandises. Son programme est marqué par une forte mixité de fonctions urbaines (1 500 logements, 50 000 m² de bureaux et de commerces) et de grands équipements d'agglomération : le Centre Pompidou Metz et le Palais des Congrès.

1) Mixité sociale :

La mixité sociale désigne la présence simultanée ou la cohabitation, en un même lieu, de personnes appartenant à des catégories socioprofessionnelles, à des cultures, à des nationalités, à des tranches d'âge différentes.

En matière d'habitat, la mixité sociale se traduit par des quartiers hétérogènes où vivent des personnes de niveau de vie, de cultures, d'origines variées. Ce mélange peut s'apprécier à différentes échelles, au niveau de l'immeuble, d'un ensemble d'habitations, d'un quartier...

La notion de mixité sociale, qui est de plus en plus utilisée dans les politiques du logement, a été élaborée en réaction à la concentration de populations défavorisées dans les zones périurbaines, notamment dans des quartiers d'habitat social.

La mixité sociale est à la fois un état : la cohabitation sur un même territoire de groupes sociaux aux caractéristiques diverses, et un processus : le fait de faciliter la cohabitation sur un même territoire de groupes divers par l'âge, la nationalité, le statut professionnel, les revenus afin d'avoir une

répartition plus équilibrée des populations. Prise par l'un ou l'autre de ces aspects la notion reste imprécise et soulève débats et polémiques. Elle peut ainsi être mise en valeur et justifier d'importantes dispositions des politiques du logement et dans le même temps être accusée d'accentuer la ségrégation sociale et ethnique.³²

Figure 34 : Illustration d'un exemple d'une mixité sociale. Cas de quartier « De Citadel » à Almere, Pays-Bas



Source : <http://www.iunglekev.fr/search.php?querv=chris>

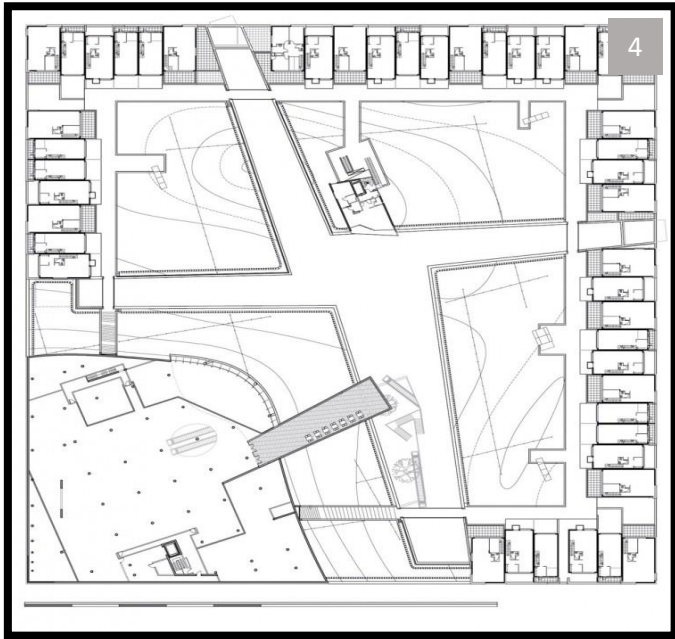


Source : <https://www.e-architect.co.uk/holland/almere->



Source : <https://www.christiandeportzamparc.com/fr/pro>

³² article de Marie-Hélène Bacqué, "Mixité sociale"



Source : <https://www.christiandeportzamparc.com/fr/projects/de-citadel/>

Commentaires sur la figure 34 :

Image 01/02 : L'exemple de Quartier « De Citadel » en Pays-Bas. Achevé en 2006 et réalisé par l'architecte Christian de Portzamparc. Ce quartier présente un exemple unique de mixité des usages, en particulier au niveau des espaces collectifs qui incluent des aménagements des sous-sols, du rez-de-chaussée et des toitures.

Image 03 : la façade du quartier « De Citadel ». Au niveau du sol, qui est entièrement piéton, trois des blocs conçus pour les commerces et les restaurants. La toiture est végétalisée, et accessible aux résidents. Sur la toiture sont érigés des bâtiments d'habitation de deux à trois niveaux, dont un de six niveaux. Chacun des appartements a accès à un espace extérieur privatif, ainsi qu'à la toiture végétalisée par un système de passerelles. Le sous-sol est dédié aux espaces de circulation : voies routières, pistes cyclables et un garage avec un accès ouvert au niveau du sol.

Image 04/05 : Le plan de masse du quartier « De Citadel ». Le site est situé au centre d'Almere, et s'inscrit dans le plan urbain de Rem Koolhaas. Le quartier est constitué de quatre blocs séparés par deux rues piétonnes qui se croisent sur une place centrale. Il comprend 35'000 m² de surfaces commerciales et 10'000 m² de surfaces résidentielles, et se caractérise par une organisation de l'espace sur plusieurs niveaux.

Conclusion de l'exemple :

Ce projet démontre une bonne organisation des espaces, ainsi qu'une mixité des pratiques sociales, en équilibrant entre l'accès public et privé et entre les usages commerciaux et non commerciaux.

Les espaces de circulation sont limités au sous-sol et assurent une accessibilité aux logements et aux commerces, tandis que la majorité des espaces au niveau du sol est réservé aux piétons.

Les résidences profitent d'espaces extérieurs privés, et ont accès aux toitures végétalisées semi-privées. De plus, l'animation du quartier est assurée par la présence de commerces, de restaurants, de logements ainsi qu'un entretien apporté aux aménagements extérieurs. Le quartier présente une forte cohérence par l'unité que forment les quatre blocs, et par le pôle central que constitue la place piétonne. Le centre du quartier est marqué par une tour emblématique, alors que les autres bâtiments résidentiels, plus bas et aux formes variées, donnent un sentiment d'intimité. Les espaces publics sont aménagés avec soin et accueillent aussi bien la mobilité piétonne que la détente : bancs publics, terrasses de restaurants et un grand escalier qui émerge de la place, permet aux piétons de s'asseoir et dissimule les accès vers le sous-sol.

On remarque aussi une penché vers le macro-lot, inventé par l'aménageur Jean-Louis Subileau, et cela s'agit de nouveaux types d'îlots constitués de divers programmes. Le macro-lot le plus radical est celui où tous les éléments sont chevauchés, sans être séparés de l'ensemble ; où chaque élément fait partie de façon organique de ce dernier. Les principes de l'organisation du projet sont définis par l'ensemble du sous-sol constitué d'un parking, et par la réserve de la galerie commerciale qui occupe les deux premiers niveaux sur la totalité de l'îlot. Toutes ses opérations font appel à l'urbanisme vertical des années 1960, qui superpose les choses : commerce en bas, une multiplicité de programmes au-dessus.

Présentation de l'habitat intégré au milieu littoral :

Le choix du site d'implantation d'un projet en zone littorale est une étape primordiale pour garantir une bonne intégration au site d'intervention. Auparavant, l'implantation des maisons littorales été au bord de mer, mais récemment l'habitat intégré dans le milieu littoral vise plutôt la centralité du site ; loin du rivage ; afin de diminuer les dispositions au phénomène d'érosion et tsunami, aussi pour éviter le risque d'humidité, qui cause problème dans la construction ainsi qu'à la santé de l'individu.

L'orientation de l'habitat se fait par rapport aux éléments naturels (l'ensoleillement, le vent...etc.) et quand il s'agit d'une habitation en milieu littoral, il est préférable que la partie jour donne sur la mer, afin de bien profiter de la vue et bénéficier d'un confort visuel. L'habitat intégré en zone littoral peut être caractérisée par la volumétrie de ces constructions et son traitement de façade en utilisant des matériaux de construction qui prennent en considération les particularités de la ville littorales.

Ce traitement de façade propre à la ville littorale diffère des autres villes, car il est conçu d'une manière à pouvoir attirer l'œil des touristes et contribue à la promotion du statut sociale. Il se caractérise comme suit :

L'utilisation des couleurs claires, de préférence le blanc et le bleu.

La présence des balcons et des terrasses qui donnent sur la mer.

Dans le milieu littoral les espaces extérieurs des maisons sont les plus exploités car on donne plus d'importance aux espaces extérieures que les espaces intérieurs.

Présentation du cas général sur le plan urbanistique et architectural

Etude d'exemple 01 : La tour « Le Simona » à Monaco

Les grandes métropoles réfléchissent aujourd'hui à leur expansion. La rareté des terrains, ainsi que leurs coûts, justifient la densification des parcelles. Dès lors, le développement vertical devient une solution d'avenir. A Monaco plus qu'ailleurs, la ville ne peut se développer que sur elle-même, le Simona situé dans le quartier du jardin exotique, à l'entrée de la ville, devra être exemplaire de ce nouvel urbanisme initié par la principauté. Ainsi, les possibilités offertes par le travail en grande hauteur ont été exploitées au mieux afin de proposer aux logements les meilleures vues sur le panorama exceptionnel, les meilleures expositions, offrant au paysage monégasque un élément singulier, indicateur du développement du quartier à venir.

Pareille construction apporte un grand confort pour ses appartements : les vues, l'absence de vis-à-vis. L'impact urbain du projet est tout à fait considérable. Le projet est ambitieux, il se veut une réflexion typologique sur le logement, et au-delà du projet lui-même, une analyse des formes urbaines et une réponse à la question de la densification de la ville. Cette composition au vocabulaire atypique enrichira le contexte urbain. L'immeuble posera question, il sera un élément regardé et participera ainsi à la réflexion sur l'évolution de la ville.

Figure 35 : Illustration du projet



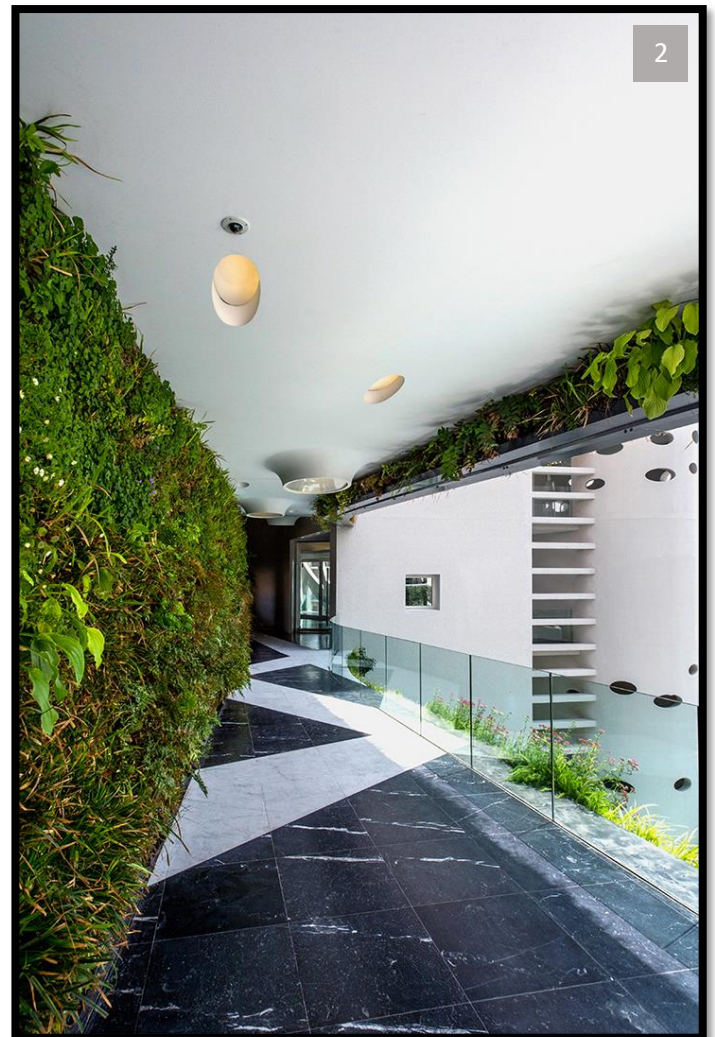
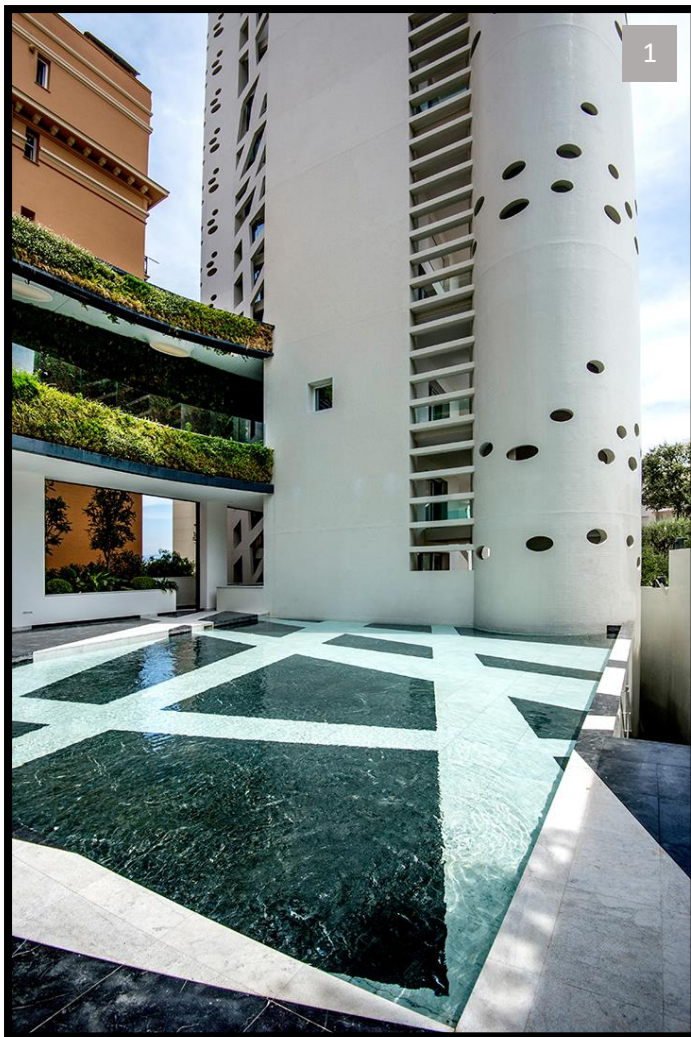
Source : <https://www.groupepastor.mc/fr/parc->

- Fiche technique du projet
- Programme : 26 logements
- Maître d'ouvrage : SAM Esperanza
- Maître d'œuvre : architecte mandataire Agence Jean-Pierre LottSuzanne Belaieff achitecte
- Bureaux d'études Gros oeuvre : E&G
- Chauffage / climatisation / ventilation /plomberie : SNC Lavalin
- Electricité : Gitec
- Bureau de contrôle : Apave Entreprise générale SAM des entreprises JB PASTOR et Fils
- Surface : 7 500 m² de logements/ 450 m² de salle de sport / piscine collective (hors cave, circulations, parking, locaux divers)
- Hauteur : 88 m
- Volumes béton : 13 000 m³
- Armatures : 1 200 tonnes
- Calendrier : 2008-2012

- Description du projet :

Au bord du parc Princesse Antoinette, la situation de la parcelle est tout à fait exceptionnelle. Elle offre au bâtiment un écrin de verdure précieux, situation rare en centre-ville. La référence n'est pas la rue ; ici le bâtiment est comme sorti du jardin, une fine passerelle l'accroche au boulevard, le reliant ainsi à la ville. C'est de l'analyse de ce contexte qu'apparaît le projet, un bâtiment sorti de terre. L'architecture décompose le projet en lignes verticales, cristallines. Ainsi, de grands blocs blancs se détachent, proposant des perspectives, sans cesse changeantes lorsque l'on approche du projet. La grande fracture centrale fait entrer le ciel et la ville dans le projet. Le cylindre des piscines au premier plan, avec ses percements aléatoires, accentue l'aspect minéral de la composition. Les grandes terrasses, protégées par une maille en béton, captent la lumière et stylisent l'écriture des percements où la fenêtre n'est plus une référence. Culminant à 179 m de hauteur, le projet va de la terre au ciel, dans un mouvement continu, les hautes formes sur le toit du bâtiment favorisent cet élancement, et assurent comme l'ordonnancement le souhaite, une transition douce avec le ciel.

Figure 36 : Illustration de la passerelle de la tour « Le Simona »



Source : <https://www.groupepastor.mc/fr/parc-immobilier/simona.html#>

○ Situation et accessibilité :

Situé dans le centre-ville de Monaco au 52 Bis Boulevard du Jardin et aux abords du Parc Princesse Antoinette dans un cadre exceptionnel, l'Immeuble, construit en 2012, surgit au milieu de la verdure. Une passerelle, passant au-dessus d'un bassin, relie en une promenade l'entrée de l'Immeuble au Boulevard du Jardin Exotique. Murs végétaux et vue imprenable sur le Parc arboré. Cet immeuble dessiné par l'architecte Jean-Pierre LOTT offre une perspective nouvelle faite de lignes verticales, de courbes de façades alliant le verre et le métal. Ces deux tours comptent 24 appartements duplex de 4 chambres avec salles de bain, vue sud, paliers privatifs avec ascenseur, grandes terrasses et piscines privatives sur chacune, grande piscine collective et salle de fitness dans l'Immeuble.

La situation géographique de la « Résidence Le Simona », associée à l'utilisation de matériaux de construction et d'isolation de la plus haute qualité, garantit que le temps que vous passez à la maison soit rempli de paix et de tranquillité.

Figure 37 : Illustration d'une image de Google earth montrant la situation du projet



Source : <https://www.googleearth.com>

L'emprise constructible de la parcelle se situe à une vingtaine de mètres du boulevard du Jardin exotique, nettement en contre-bas de celui-ci. Dès lors, les questions de l'accessibilité des voitures au parking et des piétons au hall de l'immeuble étaient importantes.

Accès voiture :

La possibilité et le choix de se raccorder sur le tunnel d'accès au parking public du Jardin exotique permet de dégager la base du bâtiment des rampes d'accès et de traiter celle-ci comme un parc paysager, offrant aux piétons un espace sécurisé.

Accès piéton :

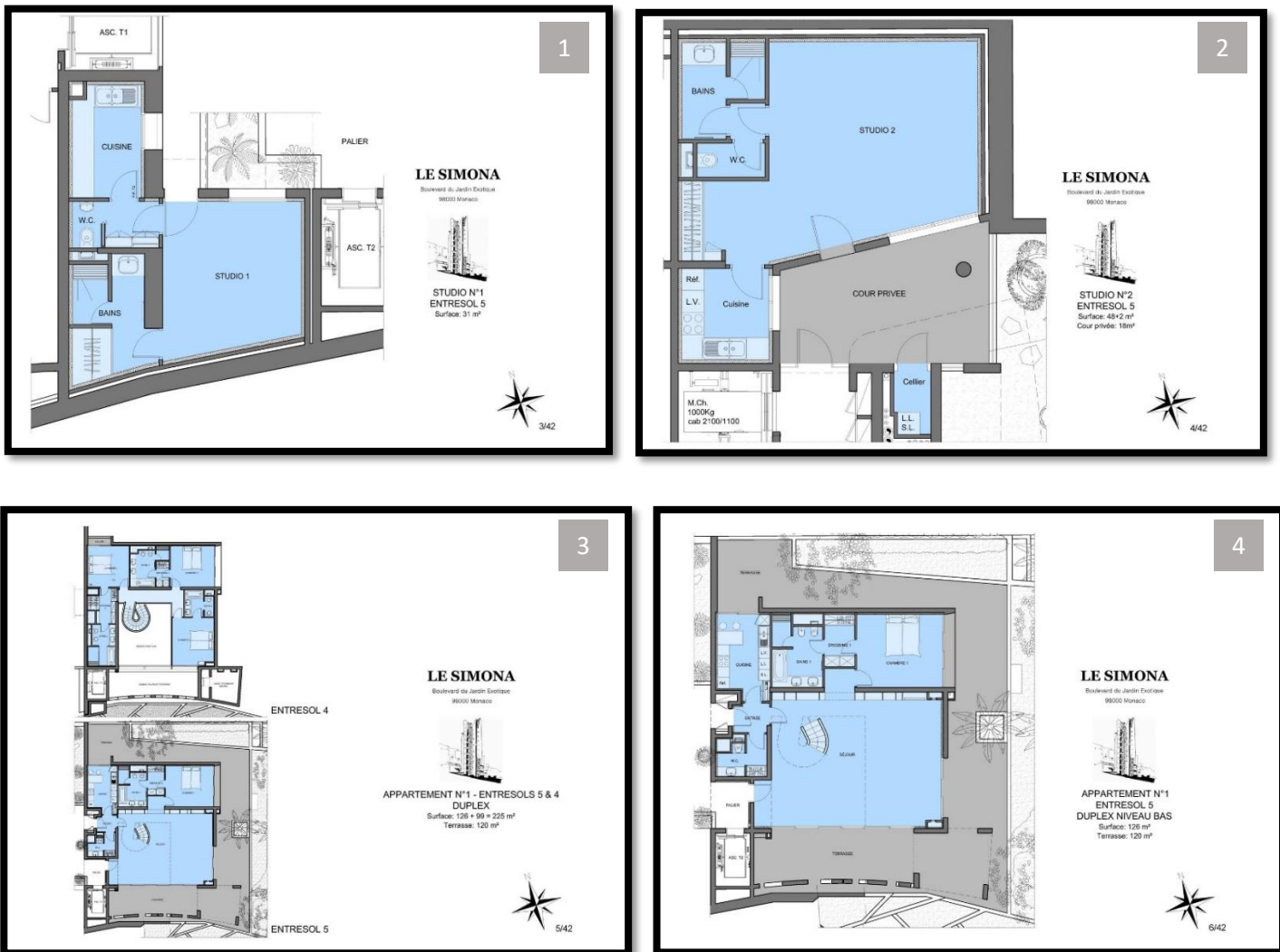
Il se fait par une passerelle en continuité du boulevard du jardin exotique, le niveau détermine la position du hall de l'immeuble qui se trouve donc au sixième étage par rapport au terrain naturel. A cet étage, le hall en panorama sur le jardin donne accès à deux ascenseurs panoramiques qui

desservent les appartements. La passerelle est conçue comme une promenade à travers un parc paysager : elle surplombe un bassin. Elle est composée d'une pergola entièrement végétalisée, et bénéficie de la vue panoramique sur le parc Princesse Antoinette.

o Organisation des appartements :

Les appartements sont des duplex, leurs séjours s'ouvrent au sud / sud est, bénéficiant de la vue sur le parc et plus loin sur Fontvieille et le port. Chaque appartement occupe deux niveaux d'un bloc, il est desservi par un palier privé, directement accessible depuis l'ascenseur. De grands séjours bénéficiant d'une double hauteur s'ouvrent largement sur le paysage, ils sont prolongés par de grandes terrasses recouvertes de bois, et habillées d'une résille qui en font de véritables pièces d'extérieur. Des piscines complètent l'ensemble et donnent aux appartements un caractère exceptionnel. Un déclenchement automatique sécurise la plage des piscines, offrant ainsi une protection optimum notamment pour les enfants. Les cuisines sont directement accessibles depuis l'escalier de service. Elles disposent d'une entrée de service, accessible par un monte-charge spécifique. Chaque appartement dispose de quatre chambres. A l'étage le palier est en balcon sur le séjour. Chaque chambre dispose d'une salle de bain, et la plupart possède un dressing.

Figure 38 : Illustration des plans de la tour « Le Simona »



5



LE SIMONA

Boulevard du Jardin Exotique
98000 Monaco



APPARTEMENT N°1 - ENTRESOL 4
DUPLIX NIVEAU HAUT
Surface: 99 m²



7/42

6



LE SIMONA

Boulevard du Jardin Exotique
98000 Monaco

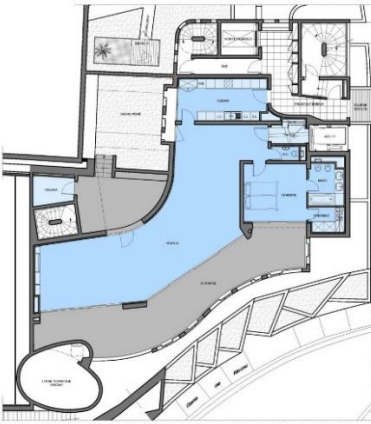


APPARTEMENT N°2 - ENTRESOL 4
LOGEMENT GARDIEN
Surface: 80 m²



8/42

7



LE SIMONA

Boulevard du Jardin Exotique
98000 Monaco



APPARTEMENT N°3 - ENTRESOL 3
Surface: 168 m²
Terrasse: 55 m² + 22 m² + 77 m²
Jardin Privé: 28 m²



9/42

8



ENTRESOL 2



ENTRESOL 3

LE SIMONA

Boulevard du Jardin Exotique
98000 Monaco



APPARTEMENT N°4 - ENTRESOLS 3 & 2
DUPLIX
Surface: 128 + 99 + 225 m²
Terrasse: 27 m²
Piscine: 8 m²



10/42

9



LE SIMONA

Boulevard du Jardin Exotique
98000 Monaco



APPARTEMENT N°4 - ENTRESOL 3
DUPLIX NIVEAU BAS
Surface: 128 m²
Terrasse: 27 m²
Piscine: 8 m²



11/42

10



LE SIMONA

Boulevard du Jardin Exotique
98000 Monaco

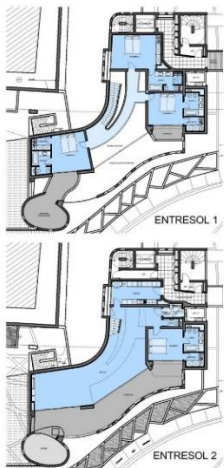


APPARTEMENT N°4 - ENTRESOL 2
DUPLIX NIVEAU HAUT
Surface: 99 m²



12/42

11



LE SIMONA

Boulevard du Jardin Exotique
98000 Monaco



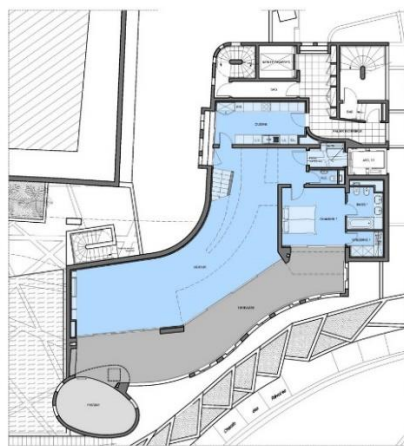
**APPARTEMENT N°5 - ENTRESOLS 2 & 1
DUPLIX**

Surface: 135 + 109 = 244 m²
Terrasses: 55 + 25 + 6 = 86 m²
Piscine: 16m²



13/42

12



LE SIMONA

Boulevard du Jardin Exotique
98000 Monaco



**APPARTEMENT N°5 - ENTRESOL 2
DUPLIX NIVEAU BAS**

Surface: 135 m²
Terrasse: 58 m²
Piscine: 16m²



14/42

13



LE SIMONA

Boulevard du Jardin Exotique
98000 Monaco



**APPARTEMENT N°5 - ENTRESOL 1
DUPLIX NIVEAU HAUT**

Surface: 109 m²
Terrasses: 26 + 6 = 32 m²



15/42

14



LE SIMONA

Boulevard du Jardin Exotique
98000 Monaco



**APPARTEMENT N°6 - ENTRESOL 1 & REZ-DE-RUE
DUPLIX**

Surface: 128 + 94 = 220 m²
Terrasse: 27 m²
Piscine: 8 m²



16/42

15



LE SIMONA

Boulevard du Jardin Exotique
98000 Monaco



**APPARTEMENT N°6 - ENTRESOL 1
DUPLIX NIVEAU BAS**

Surface: 120 m²
Terrasse: 27 m²
Piscine: 8 m²



17/42

16



LE SIMONA

Boulevard du Jardin Exotique
98000 Monaco



**APPARTEMENT N°6 - REZ-DE-RUE
DUPLIX NIVEAU HAUT**

Surface: 94 m²



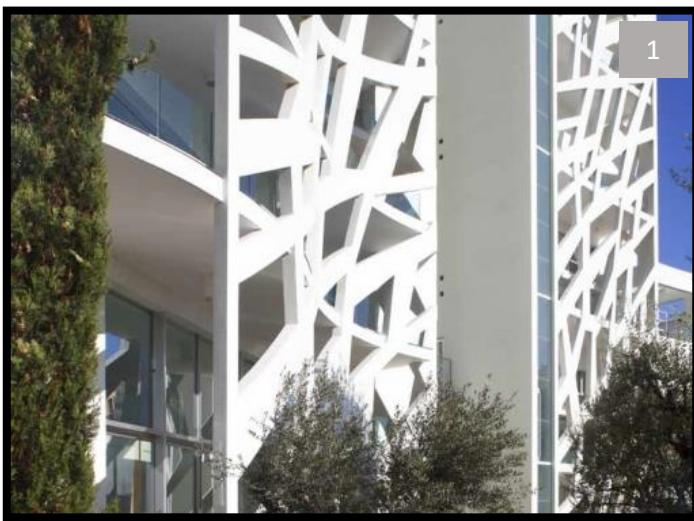
18/42

Source : <https://www.groupepastor.mc/fr/parc->

- Matériaux :

Le bâtiment est conçu en béton, sa plasticité permet de réaliser les courbes des façades, les résilles des terrasses. Le béton moulé permet à la matière de prendre la forme des dessins. Loin d'être un simple matériau de construction, le béton est employé pour ses performances. Le bâtiment est double, de fines passerelles de béton et de verre relie les deux tours, laissant ainsi passer la transparence et jouer la verticalité. Les façades des deux tours sont percées de petites ouvertures formées par des pavés de verre colorés, qui donneront de la lumière sans créer de vis-à-vis entre les pièces. Les tâches de couleurs ainsi créées animeront les façades, notamment la nuit, elles enrichiront ainsi la vue.

Figure 39 : Illustrations des images de la tour montrant les matériaux utilisés



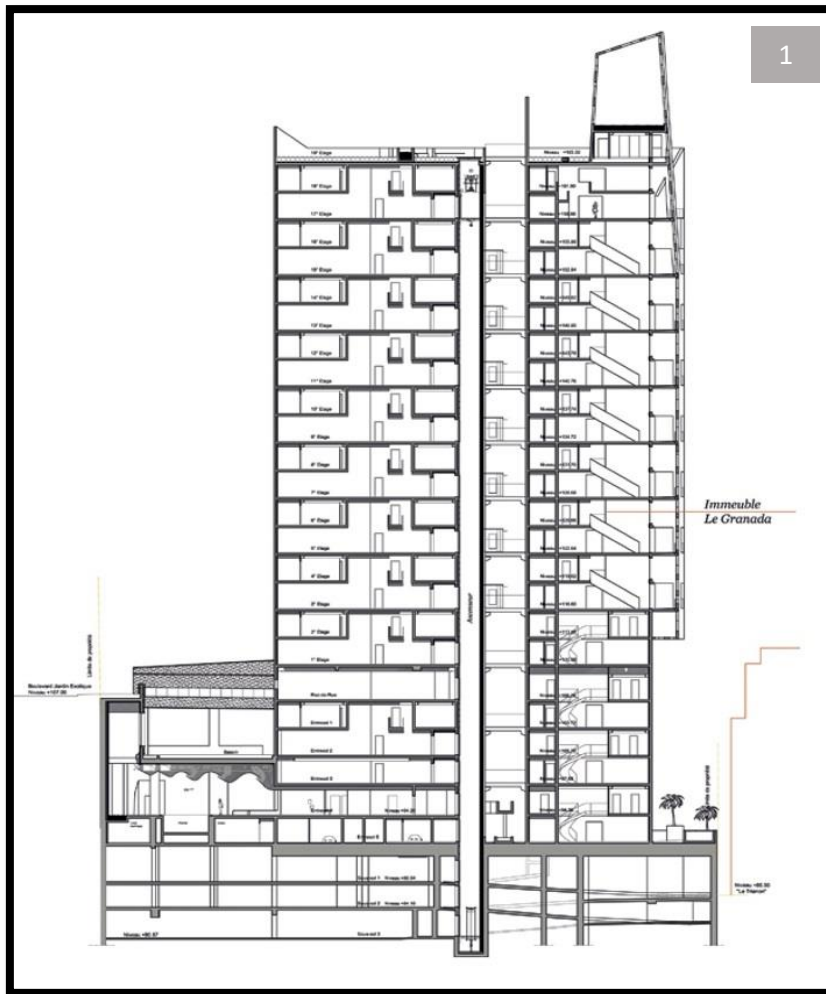
Source : <https://www.arcadata.com/fr/focus/tour-le->

- Traitement de façades :

Une architecture minérale, sculpturale et élégante, se démarque dans le paysage urbain de Monaco. La tour Le Simona est un hommage à la lumière, au paysage méditerranéen, aux vastes panoramas qu'offre ce site d'exception. La verticalité du bâtiment se structure autour de deux volumes travaillés dans la masse, reliés par des passerelles légères.

La plasticité de ses façades est exaltée par les ondulations des parois en béton, par la résille géométrique en mosaïque blanche des brise-soleils qui protègent les terrasses et par le jeu des petites fenêtres qui rythment ses parois.

Figure 40 : Illustration de la façade de la tour



Source : <https://www.arcadata.com/fr/focus/tour-le->



Source : <https://www.groupepastor.mc/fr/parc->

○ Ambiance intérieure :

Offrant plus qu'une architecture époustouflante, la nouvelle « Résidence Le Simona » est l'incarnation d'un design ambitieux et innovant. Ces deux tours élégantes, reliées par une passerelle en verre raffinée, réinventent le concept de la vie contemporaine. Avec une vue imprenable sur la Principauté de Monaco et les magnifiques oliviers centenaires du Parc Princesse Antoinette, cette résidence est l'une des projets les plus célèbres du Pastor Group, qui élève dans un monde qui est l'essence même de raffinement.

« Le Simona » comprend vingt-quatre appartements somptueux, offrant des équipements de la gamme et du calibre recherché. Ce bâtiment contemporain se distingue par sa géométrie unique, riche et complexe.

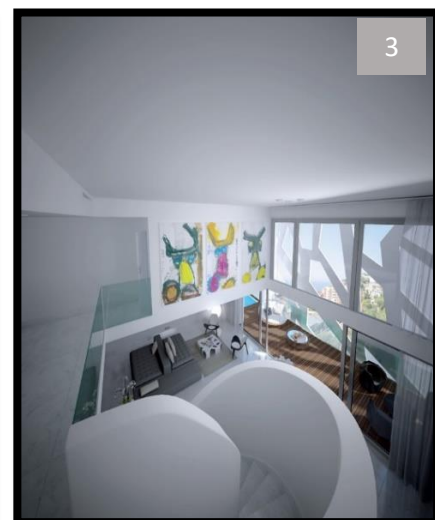
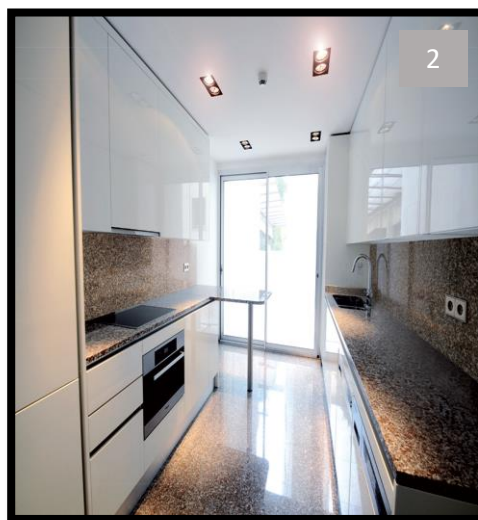
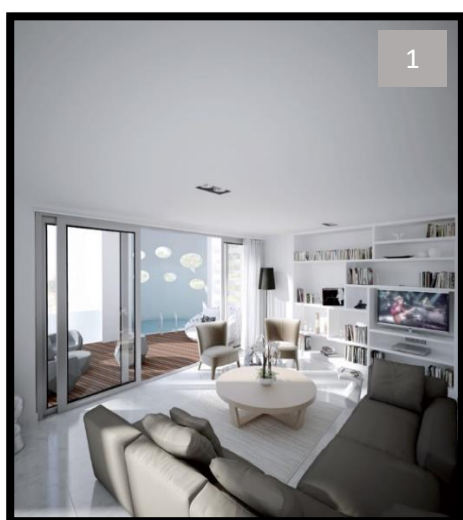
La composition des appartements dans les deux tours de la Résidence garantit que chaque appartement dispose de quatre murs extérieurs, la plupart avec quatre chambres réparties sur deux étages. Ces appartements d'exception sont complétés par la parure de grandes terrasses ensoleillées et de piscines privées. Chacun de ces appartements en duplex a été conçu pour offrir une vue panoramique imprenable sur la baie de Monaco.

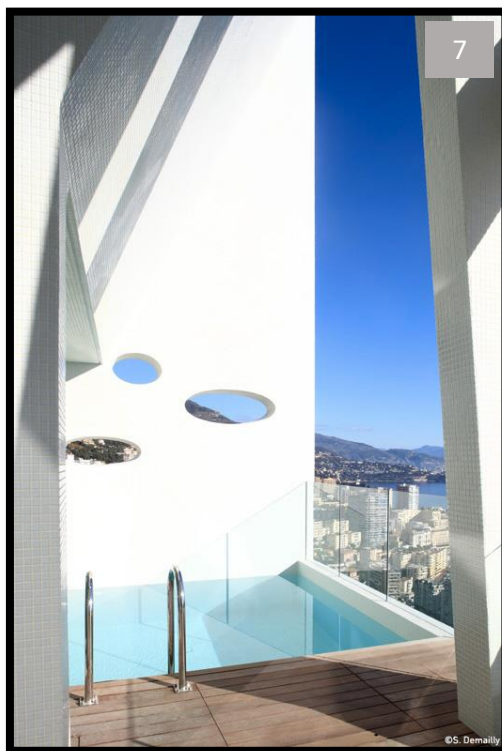
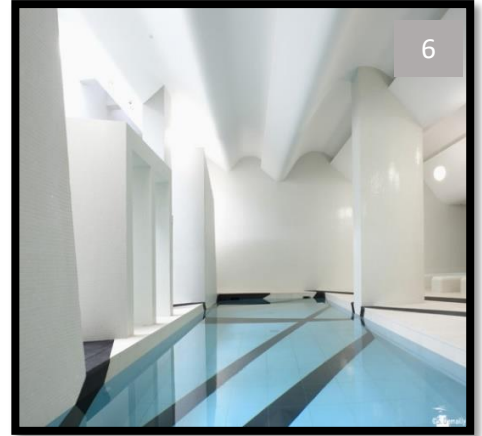
Des ascenseurs panoramiques facilitent directement l'accès au palier privé de chaque appartement.

La « Résidence Le Simona » a exploité à la fois un design créatif et une technologie pour offrir le plus grand confort et sécurité. Bénéficiant d'une cuisine entièrement équipée, d'élégantes salles de bains et de spacieux dressings, tous finis avec les matériaux naturels les plus recherchés, pour assurer un niveau de vie exceptionnel.

La vidéosurveillance des parties communes, ainsi que le système de détection d'incendie qui couvre également les cuisines des appartements et le système de sécurité de chaque piscine sont tous centralisés, garantissant une tranquillité d'esprit et une sécurité maximale.

Figure 41 : Illustrations des espaces intérieurs de la tour





Source : <https://www.groupepastor.mc/fr/parc->

Etude d'exemple 02 : Les terrasses de Beirut par Herzog & Meuron de Bâle

La ville de Beyrouth est située au cœur du Moyen-Orient en développement. Ayant toujours été une ville cosmopolite, c'est un point focal de la région en tant que lien culturel et géographique entre l'Europe et le Moyen-Orient. L'histoire de Beyrouth pourrait difficilement être plus diversifiée ; des vestiges de la domination phénicienne, romaine, mamelouke, ottomane et coloniale ont façonné la ville et ses bâtiments. La conception des terrasses de Beyrouth a été littéralement influencée par les couches de l'histoire riche et tumultueuse de la ville.

Réalisé par Benchmark Développement Beirut Terraces est un projet résidentiel unique, situé dans le quartier résidentiel le plus haut de gamme du quartier central de Beyrouth, Mina El Hosn. Inspiré par des couches d'histoire, les Terrasses de Beyrouth sont en passe de devenir un point de repère local avec une adresse mondiale. Il façonne l'avenir de la ville en ravivant l'expérience de la vie intérieure

en plein air grâce à l'introduction du premier concept de village vertical avec des jardins suspendus et des dalles perforées allongées.

Figure 42 : Illustration du projet



Nom du projet : Terrasses de Beyrouth

Par : Herzog & De Meuron

Type : Appartement résidentiel et commercial

Prix : Résidentiel 7000 \$ à 12500 \$ par pied carré & commercial 1200 \$ à 15000 \$ par pied carré

Superficie du site : 4 422 m²

Empreinte du bâtiment : 4 273 m² (base) 2 884 m² (tour)

Dimensions du bâtiment : Base 65,90m x 66,20m

Tour : 53,70m x 53,70m / 177 x 177ft

Hauteur : 119,62m / 392ft

Surface de plancher brute (GF) : 100'700 m² (y compris sous-sol + terrasses) / 1083934 pieds carrés

Relation GV / GF : 3,07

Nombre de niveaux : 26 (+1 niveau d'usine sur le toit / +6 sous terre)

Densité : 1469 personnes / acer

Situation de projet :

Beirut Terraces est une tour résidentielle située dans le quartier central du centre-ville de Beyrouth, au Liban.

Il est situé au 1399 rue Fouad Najjar dans le quartier de Minet el-Hosn, à proximité de port de plaisance Zaituna Bay

Figure 43 : situation du projet



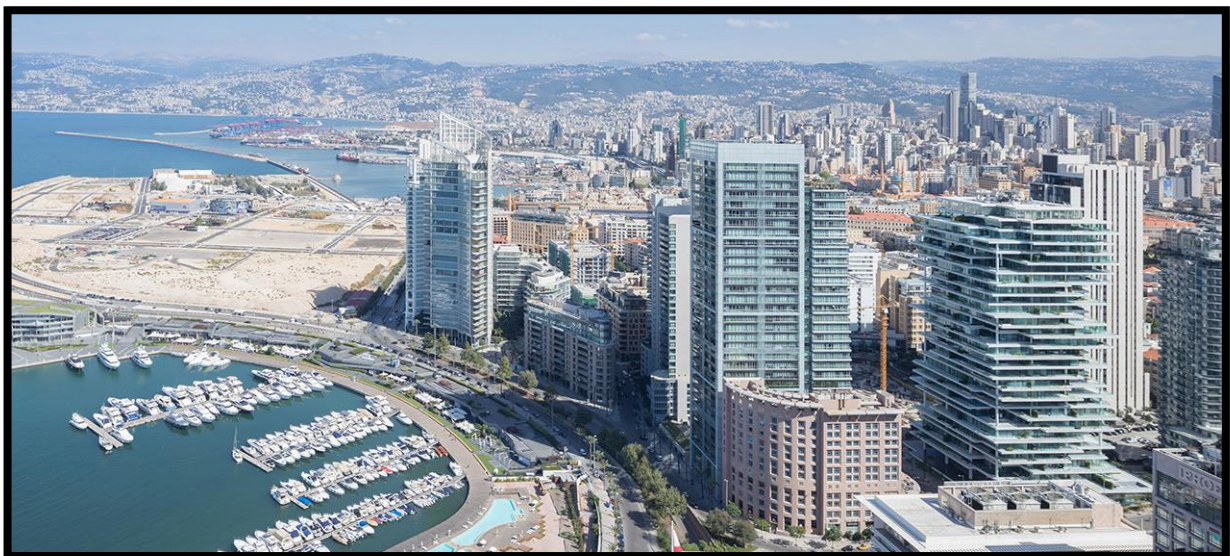
Source : <https://www.google.com/maps>

Figure 44 : Vue de ciel sur le projet



Source : [Google Earth](#)

Figure 45 : vue aérienne sur Beirut terraces et le port de plaisance Zeituna Bay



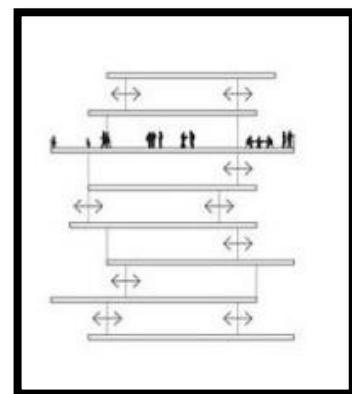
Source : <https://www.kellerag.com/fr/projets/beirut-terraces/>

Principe de Conception : Figure 46 : Intérieur-extérieur

Le concept des Terrasses de Beyrouth repose sur cinq principes

Intérieur-extérieur :

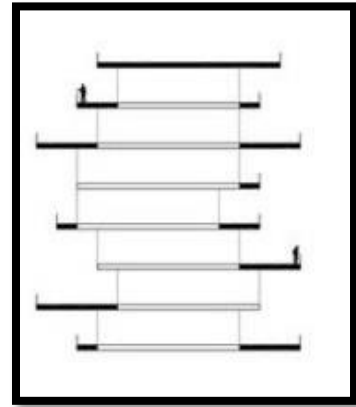
Le bâtiment est un gratte-ciel multicouche de 116 mètres de haut. Sa structure stratifiée se différencie par les résidences individuelles en retrait ou en avant pour tenir compte des terrasses et des surplombs, de la lumière et de l'ombre, et des lieux d'abri et d'exposition.



Intérieur-extérieur

Couches et terrasses : **Figure 47 :** Couches et terrasses

Le climat tempéré de Beyrouth est certainement l'un des plus grands atouts de la ville, les espaces intérieurs et extérieurs de chaque appartement se confondent, et de cette manière les terrasses deviennent une partie intégrante de la vie quotidienne.



Couches et terrasses

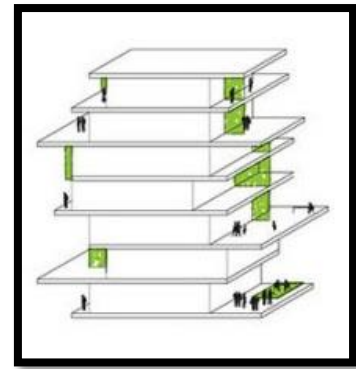
Figure 48 : Végétation et architecture

Végétation et architecture, vues et intimité :

Tout au long des terrasses du bâtiment, les plantations créent des écrans de végétation, qui fournissent simultanément de l'ombre, mais, plus important encore, le niveau d'intimité nécessaire entre les terrasses de chaque appartement.

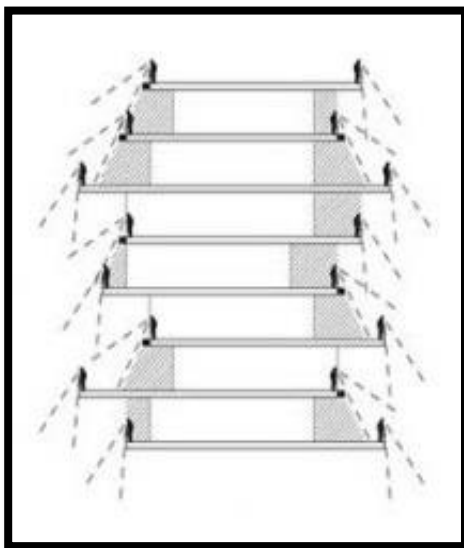
Lumière et identité :

Partout où cela est nécessaire, les perforations modifient les niveaux d'exposition à la lumière et au soleil. Leur densité, leur forme et leurs ombres génèrent un motif incomparable.



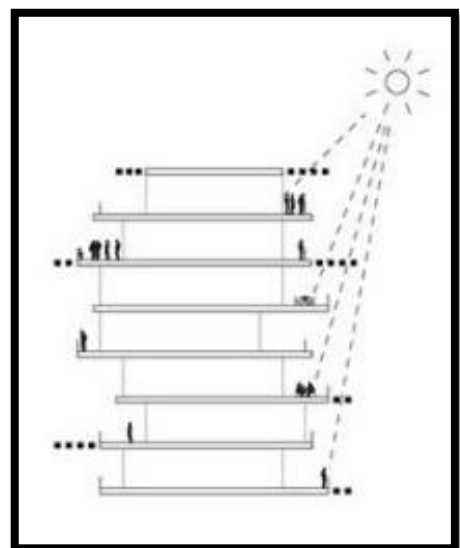
Végétation et architecture

Figure 49 : Vue et intimité



Vue et intimité

Figure 50 : Lumière et identité



Lumière et identité

Figure 51 : Etude des plans

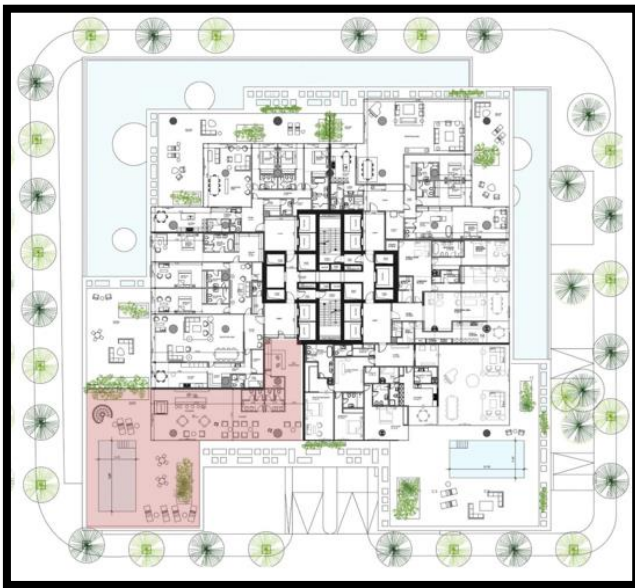


Plan de sous-sol

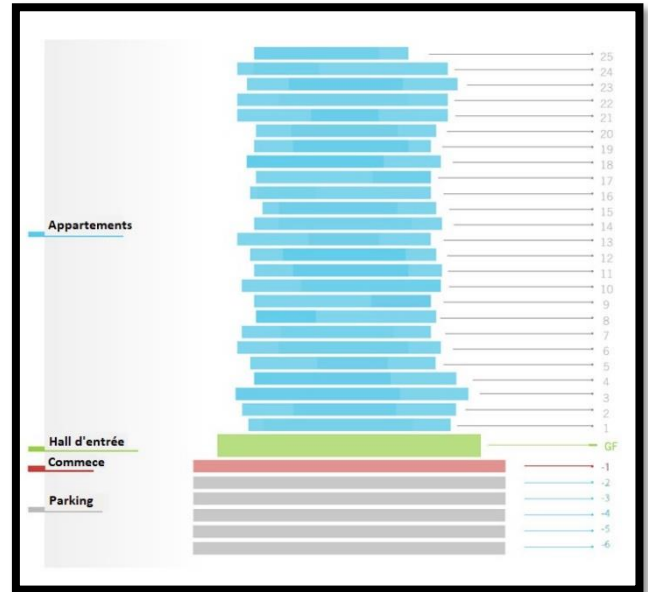


Plan de rez de chaussée

	Espace public
	Espace Privé
	Allée
	Commerce



Plan de 1^{er} étage



Programme par étage

Commentaires sur la figure 51 :

Le site a 2 entrées, une pour les commerciaux et les visiteurs qui se trouve du côté nord et l'entrée principale qui est du côté sud pour les résidents.

Le sous-sol dispose de 5 étages de stationnement pour les visiteurs et pour les résidents.

Le sous-sol n ° 1 dispose des magasins commerciaux, une entrée pour les visiteurs et une rampe qui mène au parking en sous-sol.

En entrant, ils déposent d'abord leurs passagers, puis utilisent les rampes qui bordent l'allée circulaire pour descendre directement aux niveaux inférieurs restreints.

En quittant le bâtiment, les passagers sont pris en charge devant le hall principal et sortez par la porte.

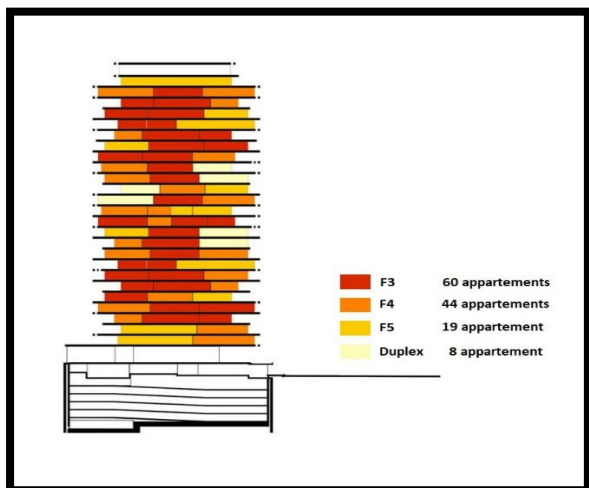
Programme :

Beirut Terraces fournit aux résidents des équipements au niveau d'entrée comme Spa généreux avec piscine / Sauna / Vapeur / Des salles de massage / Commerces le long du boulevard.

Des Terrasses privées pour chaque appartement

Piscine à débordement au rez-de-chaussée

Figure 52 : Etudes des logements :



Typologie de logements



F5 Simplex



F4 Simplex



Commentaires sur la figure 52 :

Le mélange d'appartements de différentes tailles et types tels que des simplex, des duplex et des maisons en rangée avec piscine est réparti dans tout le bâtiment pour offrir une variété de conditions pour répondre aux besoins de chaque locataire et pour fournir à chaque appartement une identité. Les appartements se composent généralement de trois espaces : une salle de réception, des espaces de vie privés et une aire de service.

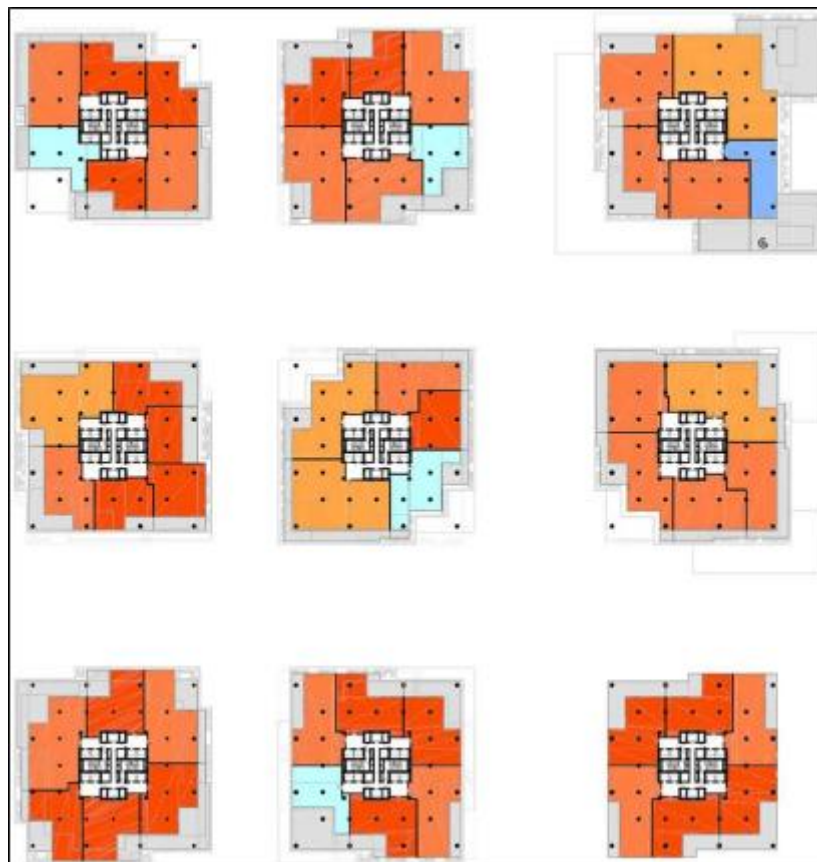
La réception s'ouvre sur un hall et mène à un grand salon avec un espace spacieux pour recevoir, une salle à manger et une généreuse terrasse panoramique.

L'espace privé comprend un salon familial et des chambres comprenant une salle de bains privative et des dressings.

La zone de service comprend une cuisine avec rangement et buanderie attenante et une chambre de service avec salle de bains.

Tous les espaces principaux tels que les salons et les chambres offrent systématiquement une hauteur libre généreuse de 3,4 mètres.

Figure 53 : Les variations des appartements



Source : <https://www.area-arch.it/en/beirut->

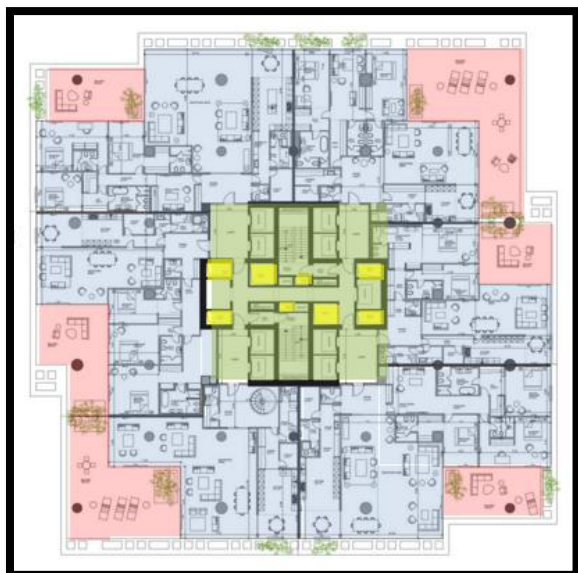
Commentaires sur la figure 53 :

Sans appartement identique à l'autre, Beirut Terraces propose 130 unités de simplex, duplex et Penthouses qui se mélangent le long du bâtiment.

Les simplex vont jusqu'à 930 mètres carrés, avec deux à quatre chambres.

Les duplex vont de 659 à 640 mètres carrés, et les penthouses atteignent une taille de 1 053 mètres carrés.

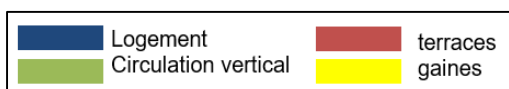
Figure 54 : Structure de la tour :



Source : <https://www.area-arch.it/en/beirut->



Source : <https://www.area-arch.it/en/beirut->



Commentaires sur la figure 54 :

La tour est composée de cinq étages modulaires qui se répètent dans différentes combinaisons.

Les dalles de chaque étage dépassent sur toute leur circonférence de 60 centimètres, facilitant la construction et l'entretien des vastes façades en verre.

La structure est portée par le noyau et une grille de colonnes régulière qui s'étend jusqu'à 14,7 mètres.

Chaque quart de la tour possède son propre hall d'entrée avec des ascenseurs desservant au maximum deux appartements à la fois. Pour plus d'efficacité, deux halls partagent des ascenseurs de service, des colonnes montantes MEP et des issues de secours.

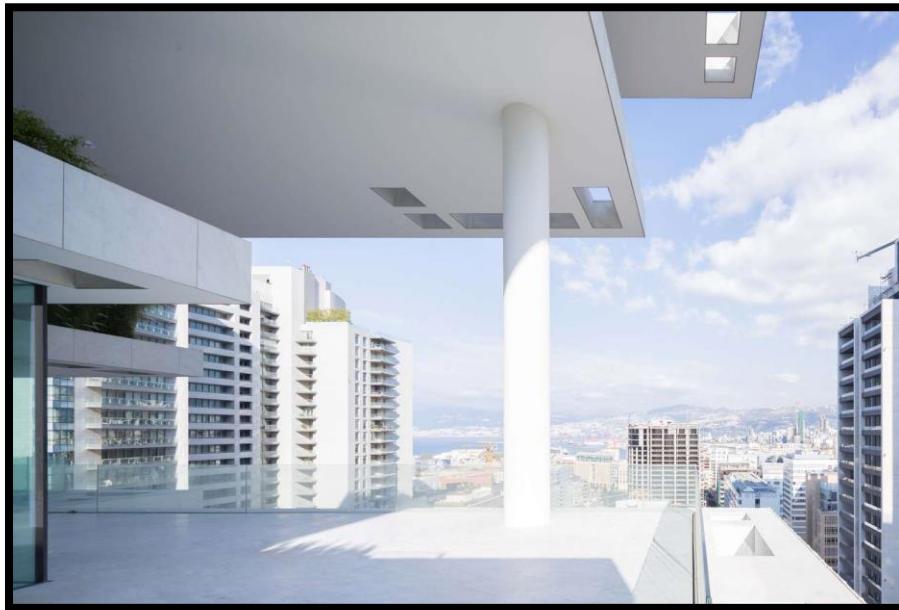
Façades : Figure 55 : illustration qui montre la façade de projet

Les surplombs étendus fournissent de l'ombre et réduisent le gain solaire. Les dalles de chaque étage dépassent sur toute leur circonférence d'un minimum de 60 centimètres, facilitant la construction et l'entretien des vastes façades à double vitrage. Les plaques de sol sont suffisamment épaisses pour équilibrer les cycles de température quotidiens grâce à leur masse thermique, stockant le froid toute la nuit et le libérant pendant la journée. De telles stratégies passives font du bâtiment un lieu de vie véritablement durable. Si nécessaire, des perforations dans les surplombs modulent l'éclairage et l'exposition au soleil. Leur densité, leur forme et les ombres qu'elles génèrent forment un motif saisissant qui confère à la tour une identité distinctive et la met en valeur de son environnement.



Source : <https://www.areaarch.it/en/beirut->

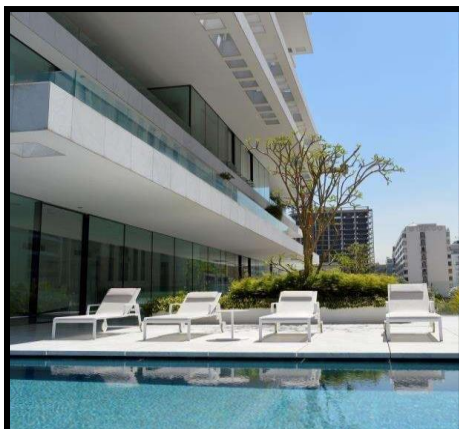
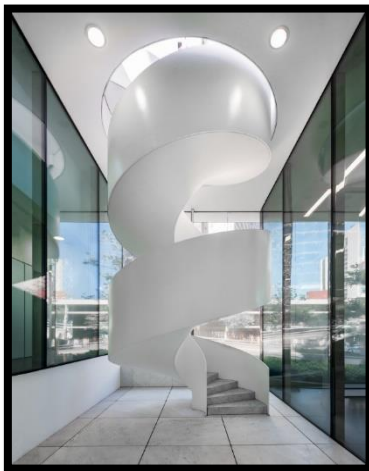
Figure 56 : Illustration qui montre les perforations dans les planchers



Source : <https://www.area-arch.it/en/beirut->

Ambiance extérieurs

Figure 57 : Ambiances intérieurs et extérieurs



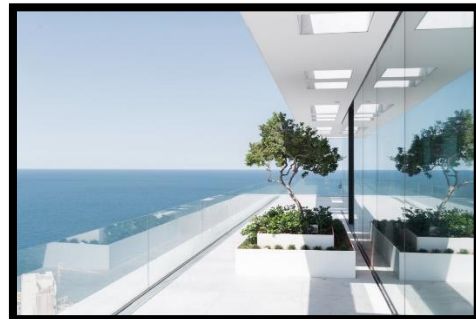
Source : <https://www.area-arch.it/en/beirut->



Source : <https://www.area-arch.it/en/beirut->



Source : <https://www.area-arch.it/en/beirut->



Source : <https://www.area-arch.it/en/beirut->



Source : <https://www.area-arch.it/en/beirut->



Source : <https://www.area-arch.it/en/beirut-terraces/>

Cas de l'Algérie :

❖ Période post coloniale :

- Dans cette période Post coloniale, la ville littoral Algérienne a connu une architecture et un urbanisme qui ne prend pas en considération la particularité de littoral, l'architecture de l'habitat en particulier n'était qu'une réponse au besoin de l'urgence « construire beaucoup et vite avec la production des HLM et des grandes ensembles » ce qui résulte un habitat standard répétitive similaires aux villes intérieures.
- L'habitat post colonial se caractérise par :
 - **forme** et volumétrie simple
 - surface plane
 - absence de décoration
 - utilisation des toitures plats
 - architecture sans identité
 - une Couleur qui ne présente pas la ville méditerranéenne
 - **Matériaux** : Structure en béton armé, poteaux poutre
 - absence des espaces publics, d'espaces collectif (espace de rencontres et de distraction), ce qui aboutit à une vie collective inexistante

Figure 58 : un quartier algérien post colonial



Source: www.google image.com

Figure 59 : Logement AADL en 2020



Source: www.google image.com

1980-2000: Cette époque est caractérisée par la forte production de maisons individuelles, mais aussi une production en masse des programmes d'habitat collectif. Le développement urbain de l'époque est caractérisé par : Le surpeuplement des villes du nord dû à l'exode rural (sous la menace du terrorisme). Qui engendre un déséquilibre entre la demande et l'offre du logement. • La mauvaise exploitation du foncier urbain. • L'étalement des villes vers la périphérie Dès 1996 : l'état a lancé une nouvelle politique en élargissant l'éventail des procédés de financement pour le secteur public afin de produire des logements adaptés aux différents revenus, touchant ainsi l'ensemble des catégories sociales,

Les années 2000 : Tandis que la formule collective a pris de plus en plus d'ampleur, nous observons une diminution dans la production de l'habitat individuel et une émergence de programmes promotionnels privés, très souvent à caractère social. Dans le cadre de la conception d'un million de logements, les villes littorales algériennes ont vu apparaître dans leur paysage, des grands ensembles (des immeubles des grandes hauteurs du type "AADL") . Malgré tous les efforts fournis à travers ces grands projets, l'état reste toujours incapable de répondre qualitativement et quantitativement à la question du logement. La crise de ce dernier a causé une projection non planifiée de différents programmes d'habitats sans se soucier de la qualité architecturale du logement, créant un impact négatif sur l'espace urbain et la qualité du cadre bâti des villes littorales.

Conclusion de la section 2 :

L'habitat intégré en milieu littoral révèle un rôle important dans l'amélioration du cadre de vie urbain et architectural, en ce qu'elle apporte à la ville comme richesse complémentaire qui réside dans la satisfaction des différents besoins des citoyens avec une meilleure qualité surtout si cela s'agissait du haut standing, comme on l'a évoqué précédemment, sans oublier que ça aide à la promotion du tourisme en Algérie, et crée une véritable attraction, chose qu'une ville littorale doit avoir.

La mixité urbaine est essentiellement conçue pour créer de la diversification, d'une façon harmonieuse et non pas anarchique, en mélangeant diverses fonctions urbaines à l'échelle du quartier qui viennent pour répondre aux besoins et exigences du peuple tout en créant de l'attraction.

Prendre conscience de l'environnement immédiat est primordiale dans la conception d'un projet. L'intégration de ce dernier est lié aux différents aspects qui l'entourent, et qu'on doit les prendre en considération afin que le projet en lui-même ne s'identifie pas comme un intrus, mais il doit plutôt faire ressortir et exploiter tous les éléments qui définissent l'espace sur lequel est implanté et vient apporter un plus au site d'intervention.

III. Conclusion générale :

Ce modeste travail qui est le résultat d'un processus de recherche, d'analyse et de lecture, nous a servi à mieux comprendre les différents aspects qui contribuent à l'organisation de l'espace, que ce soit intérieur ou extérieur, dans la conception des logements et surtout quand on se retrouve dans le milieu littoral. Un travail élaboré afin de répondre à notre problématique à la lumière des objectifs du master Habitat.

L'étude que nous avons menée montre que les projets d'habitats collectifs sont des projets qui attachent beaucoup d'importance à l'individu, à ses envies, à ses idées et à ses revendications, en premier lieu, parce qu'il s'agit de faire groupe, de rassembler des personnes au nom d'idées et de volontés communes.

Notre tentative d'intervention a assimilé les divers paramètres du milieu littoral auquel on intervient, d'une façon à fournir une meilleure protection et mise en valeur des potentialités et des opportunités dont jouissent nos villes littorales.

Cette étude était d'une telle importance pour notre intervention au PFE, car cela nous a bien enrichis et nous a apporté pleins de connaissances sur l'habitat et les villes côtières dans leurs contextes en général mais plus particulièrement sur le plan urbanistique et architectural.

Cela nous a permis aussi de constater qu'un bon projet est celui qui met en valeur son environnement immédiat que ce soit sur le plan naturel, économique ou social et que le rapport site/projet est nécessaire dans la réflexion de chaque projet d'architecture et d'urbanisme pour une meilleure intégration du projet dans son environnement.

Tous ces données nous ont aidé pour créer un aménagement urbain et architectural de l'interface de la ville de Zeralda avec le front de mer afin de lui redonner une nouvelle image et ainsi contribuer à l'amélioration de son paysage urbain et architectural et aussi améliorer le cadre de vie de la population, ce qui va pousser à donner une meilleure mise en valeur du tourisme en Algérie à travers ces petites villes littorales.

IV. **Référence et Bibliographie :**

Sites internet

<https://www.univ-blida.dz/images/DetailFormationMaterHabitat.pdf>

<http://www.christiandeportzamparc.com/>

<http://www.euromediterranee.fr/>

<http://projets-architecte-urbanisme.fr/>

<http://theses.fr/>

<http://archidaily.com/>

Ouvrages

ARNOLD Françoise, « Le logement collectif (Collection : techniques de conception) », éditeur : Le Moniteur, Paris, 1996, 344 pages.

COLLETA Teresa, « Une réflexion sur l'esprit du lieu de la ville méditerranéenne », éditeur : Franco Angeli, Milan, 2012, 304 pages.

MAGHFOUR Kacemi Malika, « protection du littoral en Algérie, entre gestion et législation » dans : droit et société, éditeur : éditions juridiques associées, 2009, 256 pages.

Claude Perrault, « Les dix livres d'architecture de Vitruve, avec les notes de Perrault, Volume 1 », éditeur : J. B. Coignard, 1684, 354 pages

A.Gamblin, « Les littoraux, espaces de vies » éditeur : Sedes, Paris, 1998, 368 pages.

Goubert P. (dir.), Du luxe au confort, Belin, Paris, 1988, 149 pages.

COLLECTIF, « Cours de législation (bâtiment) », éditeur : Practicom, 2001, Alger, 161pages. (Collection : Cahiers Algériens Pédagogiques)

COLLECTIF, « Code du foncier et code de l'urbanisme », éditeur : Berti, Alger, 2004, 1184 pages.

QUEFFELEC Christian, La conception du logement aujourd'hui, éditeur : Ministère de l'équipement, Paris, 2002, 927 pages.

CENTLIVERS Pierre, « Habitat », IN Encyclopédie Universalise sur CD-ROM, Paris, Encyclopédie universalise, 2000.

Articles

NOIN Daniel, « La population des littoraux du monde », volume 63, n°2, 1999. pp.65-73

LEGER Jean-Michel, « Habiter le logement, habiter la ville », IN Logement et habitat, l'état des savoirs, éd. La découverte, Paris, 1998, pp. 365-373.

Dominique Rouillard, « Territoire, villes et Architecture balnéaire : l'exemple de la grande Motte ». Ecrit en collaboration avec Claude Prélorenzo et René Borruéy. Paru dans Les Cahiers de la recherche architecturale, n° 32/33, 3ème trimestre 1993, pp. 59-72.

MAGHFOUR Kacemi Malika, « Des recommandations pour l'élaboration des PDAU et des POS dans les zones littorales », revue courrier du savoir, N°08, Juin 2007, pp. 33-40.

AZZOUZ Mohamed, « Programmation et conception en architecture : essais méthodologie », IN les cahiers de l'EPAU, n° 2/3, EPAU, Alger, octobre 1993, pp. 11-19

RAYMOND Henri, « L'architecture ou l'habiter », IN Techniques et architecture, n° 357, Paris, décembre 1984- janvier 1985, pp. 41-43.

Mémoires et thèses

Malika Meghfour Kacemi, « Protection et valorisation du littoral en Algérie : législation et instruments : Le cas des communes littorales d'Oran », université des sciences et technologie d'Oran, 2011.

BELHOUT Assia, ICHEBOUBENE Lydia « Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré en milieu littoral », mémoire de master de l'université de Saad Dahleb Blida 1, 2017/2018, 64 pages.

Habbouche Sarra, « Aspect architectural et urbain de l'interface ville/mer » mémoire de master de l'université de Saad Dahleb Blida 1, 2018/2019, 82 pages.

Documents graphiques et techniques

La carte d'état majeure de Zeralda.

Le P.D.A.U (Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme) de zeralda, 2012.

Schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT 2025 ».

Le rapport de zeralda CNERU 2009.

La loi littorale

Textes législatifs

La loi n°02-02 du 5 février 2002, relative à la protection et à la valorisation du littoral

Les articles 44 et 45 de la loi 90-29

Décret de 2004 instituant le commissariat littoral.

Décret de 2006 instituant un conseil de coordination côtière.

Décret de 2007 définissant les règles d'occupation et de construction du littoral.

Décret 2006 réglementant la réalisation de routes longeant le littoral.

Décret de 2009 relatif aux zones critiques du littoral.

Décret de 2009 relatif au plan d'aménagement côtier.

Liste des figures :

Figure 1 : présentation des pays bordant la mer méditerranée	13
Figure 2 : illustrations des vues sur l'exemple de la forte dei marmi, (Italie).....	15
Figure 3 : illustrations des vues sur l'exemple de la ville de Cannes, (France).....	16
Figure 4 : illustrations des vues sur l'exemple de la ville de Santorin, Grèce.....	17
Figure 5 : illustrations des vues sur l'exemple de la riviera italienne.....	18
Figure 6 : illustrations des vues sur l'exemple de la ville de Monaco.....	19
Figure 7 : illustrations des aménagements propres au littoral.....	20
Figure 8 : illustrations des aménagements urbains spécifiques au littoral.....	22
Figure 9 : implantation et orientation des édifices dans une ville littorale.....	24
Figure 10 : illustrations de bâtiments avec une forme fluide et métaphorique dans des villes littorales.....	25
Figure 11 : illustrations sur des exemples d'ouvertures d'un bâtiment.....	26
Figure 12 : illustrations de terrasses et balcons sur des façades donnant sur mer.....	27
Figure 13 : un bâtiment situé sur le littoral montrant les matériaux de constructions utilisés.....	28
Figure14 : Infrastructures touristique de la station balnéaire Antalya, Turquie.....	30
Figure 15 : vues sur les infrastructures industrielles et commercial de la partie maritime de Marseille.....	31
Figure16 : Ville à vocation agricole, cas de la ville de Zeralda (Algérie).....	32
Figure17 : ville à vocation industrielle et touristique, Barcelone (Espagne).....	33
Figure 18 : modèle de construction sur une ville littorale et une ville intérieure.....	35
Figure 19 : des futurs projets à Alger.....	36
Figure 20 : Vue sur les bandes délimitées par la loi 02-02 du 05-02-2002.....	37
Figure 21 : Illustration d'une maison individuelle.....	42
Figure 22 : Illustration de 20 maisons individuelles groupés BBC, Brioude (42) 2012, SA HLM Foyer Vellave / Architectes : atelier Simon teyssou, Jean-Luc Daureil.....	43
Figure 23 : illustration d'une habitation semi collectif.....	43
Figure 24 : Illustration d'une habitation collective.....	44
Figure 25 : Illustration d'un immeuble d'habitat intégré.....	45

Figure 26 : Illustration d'un organigramme de l'habitat intégré.....	46
Figure 27 : Illustrations d'un exemple d'une mixité fonctionnelle par quartier : Cas de quartier Masséna.....	47
Figure 28 : Illustrations d'un exemple d'une mixité fonctionnelle par ilot : Cas de ZAC au port de Pintin.....	48
Figure 29 : illustration de plusieurs cas d'une mixité fonctionnelle par bâtiment.....	49
Figure 30 : Illustrations d'un exemple d'une mixité fonctionnelle par bâtiment : Cas de Nantes Tripode en France.....	50
Figure 31 : Illustration démontrant la différence entre la mixité fonctionnelle par groupement d'unité et par étage.....	51
Figure 32 : Illustration d'un exemple de mixité fonctionnelle par groupements d'unité : Cas de d'ilot Mantilla - Montpellier (France).....	51
Figure 33 : Illustrations d'un exemple de mixité fonctionnelle par étage : Cas de METZ - PONT DE LUMIERE de Christian de Portzamparc.....	52
Figure 34 : Illustration d'un exemple d'une mixité sociale. Cas de quartier « De Citadel » à Almere, Pays-Bas.....	54
Figure 35 : Illustration du projet La tour « Le Simona » à Monaco.....	57
Figure 36 : Illustration de la passerelle de la tour « Le Simona ».....	58
Figure 37 : Illustration d'une image de Google earth montrant la situation du projet.....	59
Figure 38 : Illustration des plans de la tour « Le Simona ».....	60
Figure 39 : Illustrations des images de la tour montrant les matériaux utilisés.....	63
Figure 40 : Illustration de la façade de la tour.....	63
Figure 41 : Illustrations des espaces intérieurs de la tour.....	65
Figure 42 : Illustration du projet les terrasses de Beirut par Herzog & Meuron de Bâle.....	67
Figure 43 : situation du projet.....	67
Figure 44 : Vue de ciel sur le projet.....	68
Figure 45 : vue aérienne sur Beirut terraces et le port de plaisance Zeituna Bay.....	68
Figure 46 : Intérieur-extérieur.....	68
Figure 47 : Couches et terrasses	69
Figure 48 : Végétation et architecture.....	69
Figure 49 : Vue et intimité.....	69
Figure 50 : Lumière et identité.....	69
Figure 51 : Etude des plans.....	70

Figure 52 : Etudes des logements.....	72
Figure 53 : Les variations des appartements.....	73
Figure 54 : Illustration de la structure de la tour.....	73
Figure 55 : illustration qui montre la façade de projet.....	74
Figure 56 : Illustration qui montre les perforations dans les planchers.....	75
Figure 57 : Ambiances intérieurs et extérieurs.....	75
Figure 58 : un quartier algérien post colonial.....	78
Figure 59 : Logement AADL en 2020.....	78